



AZIMUT EXPLORATION INC

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice financier terminé le 31 août 2012

INDEX

PORTEE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA DIRECTION	2
PROFIL CORPORATIF ET MISSION.....	2
PERFORMANCE GLOBALE	3
RÉGION DU NUNAVIK	4
RÉGION DE LA BAIE JAMES	14
MODÉLISATION RÉGIONALE ET GÉNÉRATION DE PROJETS	18
PERSPECTIVES POUR 2013.....	18
INFORMATION FINANCIÈRE CHOISIE	20
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	20
VARIATION DES ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (ACTIFS D' « E&E »).....	21
AUTRE INFORMATION	22
FLUX DE TRÉSORERIE, SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT	22
DONNÉES TRIMESTRIELLES.....	23
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	24
ARRANGEMENTS HORS BILAN.....	24
VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS D'E&E	24
OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS	24
RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES.....	25
CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS CRITIQUES	29
ADOPTION DES IFRS	30
NOUVELLES NORMES COMPTABLES QUI N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES	31
INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	32
RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS.....	32
RISQUES ET INCERTITUDES	34
PERSPECTIVES	36
INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE	36
MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE	36

PORTEE DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA DIRECTION

Ce rapport de gestion constitue un supplément aux états financiers annuels et complète ceux-ci en fournissant des informations contextuelles et prospectives sur la situation financière et le rendement opérationnel d'Exploration Azimut Inc. (« Azimut » ou la « Société ») pour les exercices terminés les 31 août 2012 et 2011. Ce rapport devrait être lu en parallèle avec les états financiers annuels de la Société au 31 août 2012. Tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») tel que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »).

PROFIL CORPORATIF ET MISSION

Azimut est une société canadienne au stade de l'exploration minière cotée en bourse, spécialisée dans l'évaluation et le ciblage du potentiel minéral dans le but de découvrir des gisements majeurs. Azimut exerce ses activités d'exploration selon deux lignes directrices principales. Premièrement, la Société vise à optimiser les probabilités de découvertes en utilisant une méthode de ciblage d'avant-garde qui permet de réduire le risque de l'exploration. Deuxièmement, la Société réduit le risque d'affaires en développant des partenariats pour les projets générés avec sa méthode de ciblage.

Au 20 décembre 2012, Azimut détenait dix-sept (17) propriétés d'exploration totalisant 15 586 claims (14 propriétés totalisant 16 719 claims au 31 août 2012). Les propriétés ont été acquises en utilisant les résultats de ses évaluations régionales du potentiel minéral dans la province de Québec. Azimut détient un intérêt de 100 % dans toutes ses propriétés, à quatre (4) exceptions près : Éléonore Sud, où la Société détient un intérêt de 26,4 %, les propriétés Opinaca A et Opinaca B où la Société détient un intérêt de 50 %; et la propriété Wabamisk, où la Société détient un intérêt de 49 %. Au 20 décembre 2012, les propriétés de la Société étaient réparties de la façon suivante (figure 1) :

Au Nunavik dans le Nord du Québec :

- 3 propriétés pour le cuivre-or-argent-tungstène-terres rares (Rex, Rex Sud et NCG)
- 1 propriété pour le cuivre-nickel-cobalt-terres rares (Diana)
- 3 propriétés pour l'uranium (Rae Nord, Lac Daniel et Kangiq)
- 3 propriétés pour le cuivre-or (Qassituq, Kovik et Tasinga)
- 1 propriété pour l'or (Nantais, cette propriété apparaît sous la rubrique « Autres propriétés pour le cuivre-or-argent-cobalt-terres rares » dans les états financiers)

Dans la région de la Baie James :

- 4 propriétés pour l'or dans le secteur Opinaca (Opinaca A, Opinaca B, Éléonore Sud et Opinaca D)
- 1 propriété pour l'or (Wabamisk) dans le secteur Eastmain
- 1 propriété pour le chrome-platine-palladium (Eastmain Ouest), également dans le secteur Eastmain

Jean-Marc Lulin, géologue, président, chef de la direction et administrateur d'Exploration Azimut Inc., est une personne qualifiée selon le Règlement 43-101 et il a révisé les données techniques présentées ci-dessous. Tous les nombres de claims, les superficies et les descriptions de propriétés sont à jour au 20 décembre 2012.

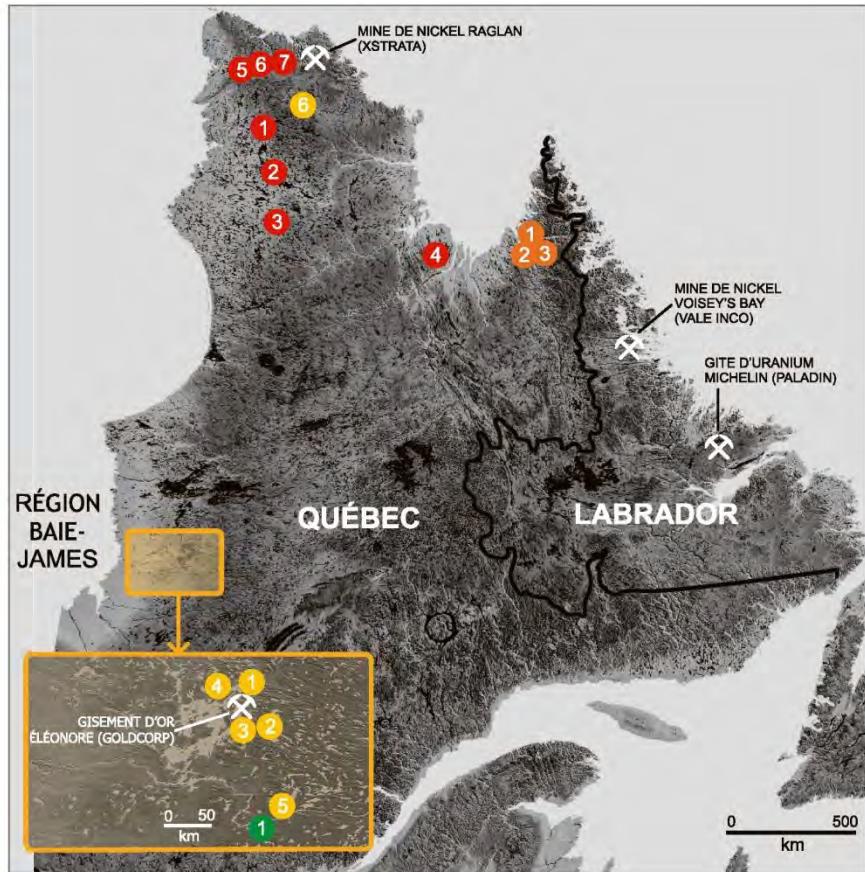


Figure 1 : Carte de localisation des propriétés d'Azimut.

PERFORMANCE GLOBALE

Résumé des activités du dernier trimestre et activités subséquentes :

Septembre 2012

- Azimut annonce des résultats aurifères sur la propriété Nantais au Nunavik dans le Nord du Québec
- Azimut obtient des résultats encourageants en cuivre et or sur la zone Copperton de la propriété Rex Sud au Nunavik dans le Nord du Québec
- Azimut réalise un programme d'exploration sur le Corridor de Rex au Nunavik dans le Nord du Québec

Octobre 2012

- Azimut progresse sur la zone Augossan (Cu-W-Au-Ag) de la propriété Rex Sud au Nunavik dans le Nord du Québec

Novembre 2012

- Le partenaire d'Azimut, Aurizon, progresse sur les propriétés aurifères Opinaca A & B dans la région de la Baie James au Québec

RÉGION DU NUNAVIK

Azimut considère que le Nunavik a un fort potentiel pour des gisements majeurs de cuivre, d'or, d'argent, de tungstène, d'éléments des terres rares (ÉTR) et d'uranium. L'évaluation du potentiel minéral réalisée par Azimut sur un territoire de 640 000 km² dans le Nord du Québec a permis de générer d'excellentes cibles d'exploration, dont plusieurs de grande envergure. Les éléments utilisés pour le ciblage comprenaient les analyses géochimiques multi-élémentaires des sédiments de fonds de lacs ainsi que les données géophysiques, géologiques et de télédétection. Le portefeuille d'Azimut comprend actuellement huit (8) propriétés couvrant des cibles polymétalliques, de cuivre-or, de cuivre seul ou à or seul, ainsi que trois (3) projets pour l'uranium.

NUNAVIK – PROPRIÉTÉS POLYMÉTALLIQUES

Azimut a identifié de très grandes et de très fortes signatures géochimiques pour le cuivre et les ÉTR au Nunavik dans le Nord du Québec, et a débuté l'acquisition des cibles les plus importantes dans la partie ouest du Nunavik (entre la Baie d'Hudson et la Baie d'Ungava) en novembre 2009. Ces cibles forment désormais les propriétés polymétalliques Rex, Rex Sud, NCG (*Nunavik Copper Gold*) et Diana, détenues à 100 % par Azimut.

Les vastes propriétés Rex, Rex Sud et NCG (collectivement 11 969 claims; 5 204,8 km²) constituent une position de contrôle sur le **Corridor de Rex** (figure 2), considéré par la direction d'Azimut comme une nouvelle province minérale avec le potentiel de renfermer des gisements de grande envergure incluant des gisements d'oxydes de fer-cuivre-or (*iron oxide-copper-gold* ou « IOCG »), des gisements polymétalliques associés à des intrusions et des gisements d'or associés à des sédiments. Le Corridor de Rex est principalement défini par une énorme anomalie en cuivre d'environ 330 km de long dans les sédiments de fonds de lacs, associée sur près de 100 km de long à une très forte anomalie en ÉTR (voir communiqués du 31 mars et du 22 juillet 2011), et présente de fortes similitudes avec la Province minérale du Carajás au Brésil (voir communiqué du 4 avril 2012). Les travaux réalisés jusqu'à présent sur les trois propriétés du Corridor de Rex comprennent 21 379 km linéaires de levés géophysiques aéroportés, 6 226 échantillons de sédiments de fonds de lacs, 7 628 échantillons de roches de prospection, et 7 070 m de forage rotary (82 trous), accordant à Azimut un avantage déterminant pour l'exploration de la région.

Propriété Rex (cuivre-or-argent-ÉTR)

La propriété polymétallique Rex (4 992 claims en 7 blocs de claims; 2 127,4 km²), détenue à 100 % par Azimut, couvre l'extrême nord du Corridor de Rex de 330 kilomètres de long qui inclut aussi les propriétés Rex Sud et NCG. Depuis l'annonce de la première découverte de cuivre sur Rex (communiqué du 13 octobre 2010), Azimut a identifié plus de 20 autres prospects cuprifères ou polymétalliques (cuivre-or-argent-cobalt-tungstène) sur cette propriété de 100 km de longueur. Les résultats de forages supportés par les données de prospection, géologiques, structurales et géochimiques, ont confirmé la présence de plusieurs cibles plurikilométriques de type IOCG. Azimut examine aussi le potentiel pour d'autres types de minéralisation, dont le diamant, sur la propriété. Les principales zones minéralisées et types de cibles sont résumés ci-dessous.

La **zone RBL** a été découverte durant l'été 2010 (communiqué du 13 octobre 2010). La zone est reconnue sur au moins 3 km de long par 50 à 200 m de large et la plus haute teneur obtenue à ce jour est de 11,3 % Cu (échantillon choisi). Le programme de forage 2011 (1 764 m en 23 trous courts; 21 forages rotary et 2 forages RC) a livré les meilleurs résultats suivants : 0,34 % Cu sur 4,58 m, 0,13 % Cu sur 9,14 m, 0,14 % Cu sur 13,72 m, 0,64 % Cu sur 1,52 m, et 0,17 % Cu sur 6,10 m (communiqué du 9 février 2012). L'enveloppe altérée et minéralisée est reconnue sur la totalité de la zone. Le programme de forage révèle que les valeurs en cuivre sont fréquemment associées à des valeurs anomalies en cobalt et tungstène au sein d'une enveloppe assez large (jusqu'à 200 m) contenant également des valeurs anomalies en baryum, manganèse, phosphore et fer. La minéralisation se présente sous forme de chalcopyrite, bornite et pyrite dans des brèches, ainsi que des réseaux de veines et veinules de magnétite et/ou hématite, le tout encaissé dans des gneiss migmatitiques. La minéralisation est accompagnée d'une forte altération potassique et de silicification pénétrative, avec la présence localement d'altération en albite, chlorite et epidote. Des valeurs anomalies en or (jusqu'à 0,16 g/t Au) et en argent (jusqu'à 5,0 g/t Ag) ont aussi été obtenues dans des échantillons choisis prélevés en surface lors du programme 2010 (voir communiqué du 13 octobre 2010).

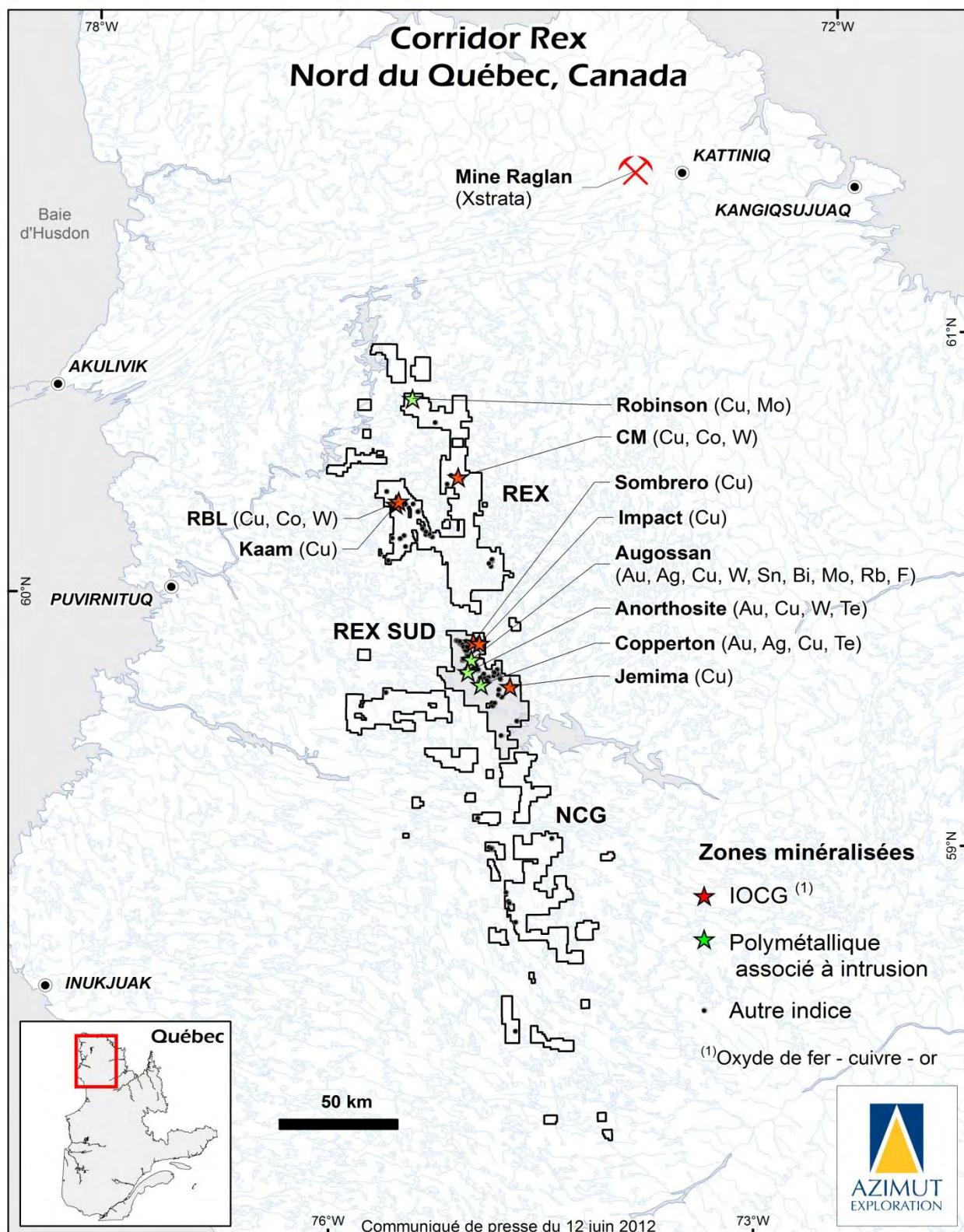


Figure 2 : Distribution des propriétés Rex, Rex Sud et NCG d'Azimut le long du Corridor de Rex, une nouvelle ceinture minérale dans le Nord du Québec.

La zone **CM** a aussi été découverte au cours de l'été 2010 et annoncée dans un communiqué daté du 13 octobre 2010. La zone mesure au moins 2,5 km de long par 50 à 100 m de large et présente des teneurs atteignant 4,3 % Cu (échantillon choisi). L'enveloppe altérée et minéralisée est visible sur l'ensemble de la zone en surface, et le programme de forage 2011 (6 trous courts, 408 m : 4 forages rotary, 1 forage RC) a révélé un système fortement altéré sur 150 mètres de large, avec des valeurs anomalies en cuivre, cobalt, tungstène, molybdène, baryum, manganèse, phosphore et fer (communiqué du 9 février 2012). Des gneiss migmatitiques encaissent des zones de brèche avec de la chalcopyrite, de la bornite, de la covellite et de la pyrite, ainsi que des réseaux de veines et veinules de magnétite, hématite et/ou quartz. L'altération dominante est fortement potassique, et on note une silicification pénétrative avec de la chlorite et de l'épidote. Des valeurs anomalies en argent (jusqu'à 9,0 g/t Ag) et cobalt (jusqu'à 1 130 ppm Co) ont aussi été obtenues en échantillons choisis lors du programme de travaux en 2010 (voir communiqué du 13 octobre 2010).

Le contexte géologique des **zones RBL et CM** (larges systèmes de brèches et d'altération associés à des structures d'échelle régionale) pourrait indiquer un enracinement significatif de ces systèmes. Ces deux zones montrent un excellent potentiel d'extension basé sur leur forte signature magnétique et les empreintes géochimiques dans les sédiments de fonds de lacs. Azimut considère ces zones comme des cibles majeures de type IOCG. De plus, ces deux zones, situées à 27 km l'une de l'autre, démontrent l'envergure régionale de la minéralisation sur la propriété Rex.

La zone de cuivre-molybdène **Robinson** de 1,5 km de long a été découverte par prospection durant l'été 2011 (communiqué du 22 juillet 2011). La zone Robinson a été reconnue sur une longueur de 1,5 km, une largeur de 30 à 130 m, et reste ouverte dans toutes les directions. La minéralisation, principalement constituée de chalcopyrite, molybdénite et pyrite, est encaissée dans un granite riche en biotite avec des faciès porphyriques et pegmatitiques. La silicification est l'altération dominante. Les travaux de prospection réalisés pendant l'été 2011 indiquent que la zone Robinson fait partie d'un corridor de 30 km de long dans la partie nord de Rex qui inclut aussi quatre (4) autres prospects. Les résultats obtenus le long de ce corridor comprennent 20 échantillons de roches avec des valeurs en cuivre supérieures à 0,1 % Cu et atteignant 0,38 % Cu, et 10 échantillons avec des valeurs en molybdène variant de 204 ppm Mo à 0,32 % Mo (communiqué du 9 février 2012).

Plusieurs autres prospects, dont bon nombre sont d'envergure kilométrique, ont aussi livré des teneurs significatives en cuivre (jusqu'à 4,4 % Cu), or (jusqu'à 16,2 g/t Au et 580 g/t Au), argent (jusqu'à 196,0 g/t Ag), tungstène (jusqu'à 0,87 % W), molybdène (jusqu'à 0,65 % Mo), rhénium (jusqu'à 0,91 g/t Re) et bismuth (jusqu'à 285 ppm Bi) (communiqués du 9 février 2012 et du 12 octobre 2010). De plus, les résultats dans la partie sud de Rex ont révélé la présence d'un couloir de 4 km de long défini par des valeurs anomalies en baryum (jusqu'à 11,95 % Ba) et un indice cuprifère (0,67 % Cu) situés le long d'une signature en cuivre-molybdène-cobalt-ÉTR-manganèse dans les sédiments de fonds de lac qui s'étire sur 13 kilomètres. Ce secteur apparaît comme une cible IOCG prioritaire.

La direction d'Azimut considère que la propriété Rex, qui a une extension latérale de 100 km, a le potentiel de devenir un important district métallifère dans le Nord du Québec. Les travaux de terrain et les résultats d'analyse reçus jusqu'à présent valident l'évaluation prévisionnelle d'Azimut considérant la propriété Rex comme très prospective pour les gisements de type IOCG. Le type IOCG comprend un large éventail de gisements, souvent polymétalliques et de grandes dimensions, qui peuvent notamment produire du fer, du cuivre, de l'or, de l'uranium, de l'argent, du cobalt et des ÉTR. L'exemple le plus connu d'IOCG est la mine Olympic Dam, localisée en Australie occidentale, l'un des plus gros gisements connus au monde. D'autres zones prospectives reconnues sur la propriété se rapportent à des types de gisements classiques présents dans les ceintures de roches vertes archéennes, tels que des zones de cisaillement avec minéralisations en cuivre-or et des sulfures massifs volcanogènes. Par ailleurs, les données des programmes réalisés en 2010-2011 révèlent un fort potentiel d'exploration pour le diamant. Une évaluation en cours prend en compte les données de géochimie multi-élémentaire des sédiments de fonds de lacs, les levés aéromagnétiques détaillés, l'interprétation structurale et les résultats de prospection pour les roches intrusives ultramafiques et les dykes de carbonatite récemment découverts (communiqué du 9 février 2012). Les propriétés Rex, Rex Sud et NCG couvrent un corridor structural profondément enraciné (la « zone Allemand-Tasiat ») qui a déjà été reconnu par le Ministère des Ressources naturelles du Québec comme étant prospectif pour le diamant.

Le programme d'exploration réalisé en 2011 était une composante du programme d'exploration de 3,8 millions de dollars entièrement financé par Azimut pour les propriétés Rex et NCG combinées. Le programme comportait des levés géophysiques au sol (49,2 kilomètres linéaires de polarisation provoquée (PP) et 122,3 km de magnétométrie) dans le but de mieux définir les cibles de forage sur les zones RBL et CM, 614 échantillons de sédiments de fonds de lacs prélevés au cours de levés détaillés afin de mieux définir les cibles dans la partie ouest du projet, ainsi que 1 116 échantillons choisis de roches prélevés sur affleurements ou sur des blocs erratiques lors de travaux de prospection couvrant l'ensemble de la propriété, et 2 172 mètres de forage de reconnaissance. Le programme de forage comportait 29 sondages peu profonds (2 113 m de forage conventionnel rotatif à percussion en 26 sondages (« rotary ») et 59 m de forage à circulation inverse (*Reverse Circulation* ou « RC ») en 3 sondages); 1 382 échantillons de forage ont été envoyés pour analyse. Les résultats ont été publiés dans un communiqué daté du 9 février 2012 et sont résumés dans les descriptions ci-dessus.

En 2012, le programme autofinancé d'Azimut totalisant 360 000 \$ au Nunavik, incluant la propriété Rex, avait pour but d'accroître la densité d'échantillonnage sur les zones minéralisées prometteuses déjà identifiées et d'effectuer des travaux de prospection de reconnaissance sur de nouvelles cibles. En tout, 175 échantillons choisis de roches ont été prélevés sur la propriété Rex. Azimut pourrait décider de poursuivre l'évaluation du projet Rex en 2013, dans le cadre d'un partenariat ou de façon autonome, si les conditions financières le permettent.

Propriété Rex Sud (or-cuivre-argent-tungstène)

La propriété polymétallique Rex Sud (2 137 claims, 931,0 km²; 1 bloc), détenue à 100 % par Azimut, couvre la partie centrale du Corridor de Rex de 330 kilomètres de longueur qui comprend également les propriétés Rex et NCG. En mai 2010, Azimut a annoncé la signature d'une lettre d'entente avec Mines Aurizon Ltée (« Aurizon »), en vertu de laquelle Aurizon peut acquérir un intérêt initial de 50 % dans le projet Rex Sud par la réalisation de 5,0 millions de dollars de travaux d'exploration sur une période de cinq (5) ans, incluant 5 000 mètres de forage au diamant, et un 15 % d'intérêt additionnel avec le dépôt d'une étude de faisabilité bancaire. Aurizon s'est depuis retiré de l'option visant à acquérir un intérêt dans la propriété Rex Sud (communiqué d'Azimut du 12 juin 2012).

En 2012, Azimut a complété un programme d'exploration autofinancé de 360 000 \$ au Nunavik, comportant des travaux d'échantillonnage de roches sur deux grandes zones définies sur la propriété Rex Sud. Les résultats ont été publiés dans deux communiqués datés du 13 septembre 2011 et du 4 octobre 2012 (voir ci-dessous pour plus de détails). En 2011, Azimut et Aurizon ont conjointement planifié un programme d'exploration complet géré par Aurizon, comportant des levés géophysiques au sol (53,9 kilomètres linéaires de PP et 149,5 km de magnétométrie), 257 échantillons de sédiments de fonds de lacs prélevés au cours de levés détaillés, 2 530 échantillons de prospection, 145,35 mètres d'échantillons en rainures (149 échantillons en 16 rainures), et 4 934 mètres de forage en 53 sondages sur deux zones (4 467 m de forage rotary et 467 m de forage RC; total de 3 171 échantillons). Les résultats ont été publiés dans deux communiqués, datés du 31 octobre 2011 et du 4 avril 2012 (voir ci-dessous pour plus de détails). En 2010, Azimut était gérant du programme d'exploration qui comportait un levé géophysique aéroporté couvrant l'ensemble de la propriété (5 410 kilomètres linéaires), un levé détaillé de géochimie des sédiments de fonds de lacs (765 échantillons) et de la prospection.

Plus de 30 zones et prospects minéralisés ont été découverts sur Rex Sud jusqu'à présent (figure 3). La **zone Augossan** (or-argent-cuivre-tungstène-étain) est la plus grande zone minéralisée connue pour l'instant et sa teneur en tungstène présente un intérêt particulier compte tenu de l'ascension fulgurante du prix du tungstène ces dernières années. Elle représente la première occurrence avec des teneurs significatives en tungstène dans la région du Nunavik. Les autres substances d'intérêt sont le bismuth, le tantale, le beryllium, le rubidium, le molybdène, le rhénium, le tellure et le lithium.

La zone Augossan apparaît comme une très large enveloppe polymétallique située au contact d'une intrusion granitique à fluorite et topaze (le **Complexe intrusif de Qalluviartuuq**) et de roches volcano-sédimentaires. Les données de forage, de rainurage et de prospection permettent de délimiter un corridor minéralisé de 7 000 mètres de long et de 100 à 350 mètres de large, qui demeure ouvert dans toutes les directions, notamment vers l'intrusion.

Un total de 78 échantillons choisis de roches a été prélevé dans cette zone en 2012, surtout à partir d'affleurements. Les meilleures teneurs obtenues comprennent :

Cuivre (%)	Tungstène (%)	Or (g/t)	Argent (g/t)	# échantillon
0,84	1,03	-	31,4	L253840
1,71	0,02	1,3	17,9	L253842
1,27	0,18	-	45,1	L253839
0,37	0,21	0,6	62,3	L253836
0,09	1,35	0,4	-	L253803
1,08	0,02	0,6	9,0	L253849

Les résultats pour l'ensemble des 788 échantillons choisis de roches prélevés dans cette zone de 2010 à 2012 se présentent comme suit :

- Cuivre : 136 échantillons indiquent des teneurs supérieures à 0,1 % Cu, incluant 25 échantillons avec des teneurs variant de 0,5 % à 2,56 % Cu
- Tungstène : 71 échantillons indiquent des teneurs supérieures à 0,05 % W, incluant 49 échantillons avec des teneurs variant de 0,1 % à 4,62 % W
- Or : 141 échantillons indiquent des teneurs supérieures à 0,1 g/t Au, incluant 28 échantillons avec des teneurs variant de 1,0 g/t à 23,3 g/t Au
- Argent : 209 échantillons indiquent des teneurs supérieures à 1,0 g/t Ag, incluant 49 échantillons avec des teneurs variant de 10,0 g/t à 90,0 g/t Ag

Les meilleurs résultats d'échantillonnage en rainures obtenus en 2011 comprennent notamment : 13,75 g/t Au, 15,8 g/t Ag et 0,23 % Cu sur 1,1 m; 3,15% W sur 1 m; et 0,64 % W sur 3 m. Les rainures ont été tracées à 90 degrés de l'orientation apparente de la minéralisation. Les meilleurs résultats de forage obtenus en 2011 comprennent notamment : 0,14 % W sur 15,24 m avec un intervalle à 4,20 g/t Ag, 893 ppm Bi, 0,12 % W et 0,35 % Cu sur 7,62 m; 1,28 g/t Au, 8,41 g/t Ag et 0,12% Cu sur 6,1 m; 1,10 g/t Au et 2,60 g/t Ag sur 9,14 m; 0,56 % W, 2,84 g/t Ag et 0,11 % Cu sur 1,52 m. Les épaisseurs réelles des intervalles de forage sont évaluées à environ 75 % à 100 % de la longueur dans l'axe de forage.

La **zone Anorthosite** avec or-cuivre-tungstène a aussi été découverte en 2010 (voir communiqué du 8 novembre 2010), à plusieurs kilomètres au sud de la zone Augossan. Quelques forages de reconnaissance et des données de prospection permettent de délimiter, de façon préliminaire, une enveloppe minéralisée de 4 km de long par 200 m de large, avec des minéralisations en Au, Ag, Cu, W, et Te.

La **zone Copperton**, découverte à environ 5 km au sud-est de la zone Anorthosite, s'étend sur 3 500 mètres de long par 20 à 100 mètres de large. La minéralisation en chalcopyrite et pyrite se présente typiquement sous forme disséminée, en veinules et en lentilles semi-massives. Elle est encaissée dans une intrusion feldspathique à fort pendage avec un cisaillement d'intensité variable, des amphibolites et des métasédiments gneissiques. Les résultats du programme d'échantillonnage détaillé réalisé en 2012 indiquent des teneurs souvent élevées en cuivre-or-argent au sein de l'enveloppe déjà définie. Les meilleures teneurs obtenues parmi les 218 échantillons choisis de roches comprennent :

Cuivre (%)	Or (g/t)	Argent (g/t)	# échantillon
7,37	3,86	56,9	L253563
2,17	9,56	31,4	L253585
1,19	1,96	11,5	L253742
0,74	4,62	4,46	L253549

Les résultats pour l'ensemble des 273 échantillons prélevés dans cette zone en 2011 et 2012 se présentent comme suit :

- Cuivre : 91 échantillons indiquent des teneurs supérieures à 0,1 % Cu, incluant 32 échantillons avec des teneurs variant de 0,5 % à 9,28 % Cu
- Or : 89 échantillons indiquent des teneurs supérieures à 0,1 g/t Au, incluant 19 échantillons avec des teneurs variant de 1,0 g/t à 9,56 g/t Au
- Argent : 77 échantillons indiquent des teneurs supérieures à 1,0 g/t Ag, incluant 14 échantillons avec des teneurs variant de 10,0 g/t à 82,7 g/t Ag

Plusieurs échantillons indiquent également des teneurs significatives en tellure (jusqu'à 38,4 g/t Te) et en cobalt (jusqu'à 500 ppm Co).

La **zone Aura-Pegor** de 2 km de long est caractérisée par de la pyrite disséminée et une forte altération, incluant de la tourmaline en veinules et en stockwerks avec silice et albite. Les analyses d'échantillons choisis de roches incluent 15 échantillons avec des teneurs variant de 0,5 g/t Au à 11,75 g/t Au. De plus, cette zone présente des valeurs anomalies en cuivre (jusqu'à 0,37 % Cu), tungstène (jusqu'à 0,06 % W), bismuth (jusqu'à 0,14 % Bi) et tellure (jusqu'à 34 g/t Te).

La **zone Jemima** forme un corridor minéralisé de 2 kilomètres de long par 30 à 100 mètres de large caractérisé par de la chalcopyrite et de la bornite disséminées à semi-massives, associées à de l'hématite-magnétite en veines, veinules et/ou en ciment de brèches, accompagnées par une forte altération potassique pénétrative, de la silice, chlorite et epidote. La minéralisation et les altérations associées sont reliées à des structures cassantes qui recoupent clairement les roches gneissiques archéennes encaissantes. Quinze échantillons choisis de roches ont des teneurs variant de 0,5 % à 2,86 % Cu, jusqu'à 0,17 % Mo et jusqu'à 0,422 g/t Re.

La propriété Rex Sud présente des évidences sur la présence de deux types de systèmes minéralisés importants, de l'échelle d'un district :

1. Un système principalement localisé autour du Complexe intrusif de Qalluviartuuq, une intrusion de forme ovoïde de 15 km par 5 km, avec fluorite-topaze, comprenant les zones Augossan, Anorthosite et Copperton, et les prospects Pegor, Ferrus, Dragon et Le Breuil. En plus de ces zones minéralisées connues, un potentiel d'exploration considérable existe sur une étendue de 30 km, soit le long du contact entre l'intrusion et les roches volcano-sédimentaires encaissantes, de même que dans l'intrusion elle-même. Ce couloir favorable de 30 km est marqué par une anomalie magnétique linéaire autour de l'intrusion. Les secteurs Aura-Pegor et Le Breuil, deux zones caractérisées par l'abondance de tourmaline et une moindre quantité de fluorite, pourraient indiquer des secteurs relativement moins érodés du système (zones apicales?), dans les extensions nord-ouest et sud-est du couloir Augossan.
2. Des minéralisations de type IOCG, associées à des structures cassantes, avec principalement des teneurs en cuivre accompagnées d'hématite et d'altération potassique pénétrative, représentées par la zone Jemima et les prospects Sombrero et Impact. Les prospects Larissa, Agaku-1, Agaku-2 et Agaku-4 pourraient aussi être des minéralisations de type IOCG.

Le contexte du Corridor de Rex (c'est-à-dire les projets Rex, Rex Sud et NCG) peut être comparé avec celui de la province minérale de classe mondiale de Carajás au Brésil. Cette région renferme plusieurs gisements IOCG importants (Sossego, Salobo, Alemao, Gameleira et Cristalino) et des gisements à Cu-Au-(W-Bi-Sn) et W (Breves, Aguas Claras) associés à des intrusions granitiques anorogéniques. Les âges des gisements IOCG du Carajás varient de l'Archéen (2,77 milliards d'années) au Paléoprotérozoïque (1,73 milliard d'années). Le gisement de Breves, associé à une intrusion, est Paléoprotérozoïque (1,88 milliard d'années). Breves (50 Mt @ 1,22 % Cu, 0,75 g/t Au, 2,4 g/t Ag, 0,12 % W, 70 ppm Sn, 175 ppm Mo, et 75 ppm Bi) présente de nombreux caractères communs au système minéralisé de Qalluviartuuq sur la propriété Rex Sud, avec en particulier la présence de fluorite, tourmaline, chalcopyrite, pyrite, arsénopyrite, wolframite, cassiterite, bismuthinite et bismuth natif.

Azimut pourrait décider de poursuivre les travaux d'évaluation sur le projet Rex Sud en 2013, dans le cadre d'un partenariat ou de façon autonome, si les conditions financières le permettent. Des travaux de géophysique aéroportée, de la prospection et du forage sont prévus pour faire un suivi sur les intersections de forage antérieures et pour vérifier de nouvelles cibles, en mettant l'accent sur les zones Copperton, Augossan et Jemima.

Propriété NCG (cuivre-or)

La propriété NCG (4 840 claims en 22 blocs; 2 146,4 km²) forme l'extrémité sud du Corridor de Rex de 330 kilomètres de long qui englobe aussi les propriétés Rex et Rex Sud. Les blocs de claims sont répartis sur une distance d'environ 210 km selon un axe nord-sud. Plusieurs cibles intéressantes avec des signatures comparables à celles des zones minéralisées sur Rex et Rex Sud ont fait l'objet d'un premier programme intensif de reconnaissance sur le terrain durant l'été 2011 et un programme limité en 2012. Le programme réalisé en 2011 et couvrant l'ensemble de la propriété a permis de recueillir 2 584 échantillons de sédiments de fonds de lacs et 746 échantillons choisis de roches, provenant

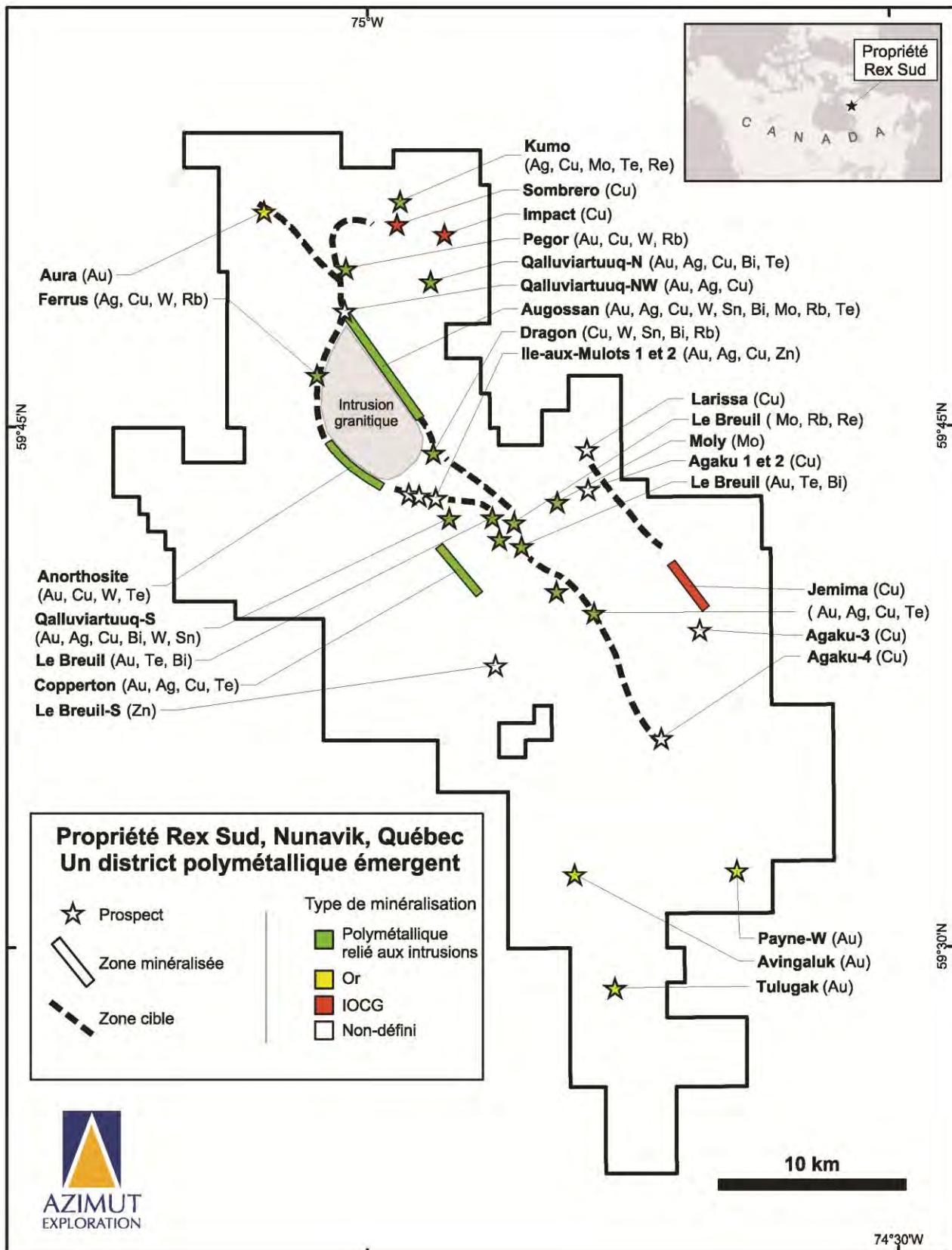


Figure 3 : Principales zones minéralisées sur la propriété polymétallique Rex Sud (Au-Cu-Ag-W), détenue à 100 % par Azimut et l'une des trois propriétés d'Azimut couvrant le Corridor de Rex dans le Nord du Québec.

pour la plupart d'affleurements ou de blocs erratiques peu déplacés (voir communiqué du 8 mai 2012). Les résultats sont présentés ci-dessous.

Les résultats les plus significatifs ont été obtenus pour l'or (63 échantillons avec des teneurs supérieures à 0,1 g/t Au, incluant 21 échantillons avec des teneurs variant de 1,0 g/t à 26,1 g/t Au), l'argent (36 échantillons avec des teneurs variant de 1,0 g/t à 33,8 g/t Ag) et le cuivre (21 échantillons avec des teneurs variant de 0,1 % à 0,66 % Cu). De plus, des teneurs élevées en tungstène (jusqu'à 0,77 % W), molybdène (jusqu'à 0,68 % Mo) et rhénium (jusqu'à 0,27 g/t Re) ont aussi été obtenues.

Trois des principaux prospects identifiés jusqu'à présent sont localisés dans la partie centrale de la propriété NCG et forment un corridor prospectif pour l'or-(cuivre-tungstène) de 48 km de long, incluant du nord au sud :

- Prospect Nico (bloc H) : 6 échantillons avec des teneurs variant de 0,73 g/t Au à 3,42 g/t Au, dans des volcanites felsiques
- Prospect NCG Ouest (bloc L) : 4,69 g/t Au, 33,8 g/t Ag, 0,61 % Cu et 192 ppm Mo dans un échantillon, et des valeurs en tungstène de 0,3 % W et 0,12 % W dans deux autres échantillons, dans des volcanites felsiques et mafiques
- Prospect bloc R : 7 échantillons avec des teneurs variant de 1,48 g/t Au à 26,1 g/t Au, associés à de la pyrite au sein de formations de fer litées
- Prospect Fortin (bloc B) : valeurs anomalies en or (jusqu'à 0,4 g/t Au) et en cuivre (jusqu'à 0,31 % Cu) associées à des roches fortement silicifiées riches en pyrite, suivies sur près de 650 mètres de long. Ce secteur, situé dans la partie nord de la propriété, apparaît comme une indication supplémentaire de l'existence d'un événement minéralisateur tardif dans la région et mérite des travaux supplémentaires
- Prospect historique PNAR (bloc Q) : 5 échantillons avec des teneurs variant de 0,52 g/t Au à 12,65 g/t Au, dans des formations de fer à magnétite et des volcanites intermédiaires (teneurs historiques jusqu'à 7,9 g/t Au)

Les levés détaillés de sédiments de fonds de lacs (densité d'échantillonnage de 1 échantillon par kilomètre carré en moyenne) ont permis de confirmer et de mieux délimiter l'énorme anomalie en cuivre définie antérieurement par la Société au moyen des données gouvernementales issues d'un levé régional (voir communiqué du 31 mars 2011). Les nouveaux résultats de géochimie multiélémentaire, combinés aux données géologiques et magnétiques régionales, conduisent à caractériser 33 cibles de qualité dans 22 secteurs différents, certains secteurs pouvant inclure 2 ou 3 cibles. Quelques cibles correspondent à des prospects déjà connus, découverts lors du dernier programme d'exploration d'Azimut (voir descriptions ci-dessus), mais la plupart des cibles restent à vérifier. Les principales cibles se rapportent aux types suivants :

- 7 cibles pour le cuivre
- 6 cibles pour le cuivre-molybdène, cuivre-molybdène-cobalt, ou cuivre-molybdène-terres rares
- 7 cibles pour l'or ou le cuivre-or
- 14 cibles pour le nickel-cuivre ou le nickel-cuivre-cobalt

Au sein de ces cibles, plusieurs valeurs très élevées en métaux sont notées, incluant des valeurs en cuivre jusqu'à 791 ppm Cu, en or jusqu'à 472 ppb Au, en nickel jusqu'à 663 ppm Ni, en terres rares jusqu'à 2 323 ppm ÉTR, et en molybdène jusqu'à 423 ppm Mo.

Le programme d'exploration réalisé en 2011 était une composante du programme d'exploration de 3,8 millions de dollars entièrement financé par Azimut pour les deux propriétés Rex et NCG combinées. En 2012, le programme de travaux totalisant 360 000 \$ autofinancé par Azimut au Nunavik, qui couvrait notamment la propriété NCG, avait pour but d'augmenter la densité d'échantillonnage dans les meilleures zones minéralisées déjà connues et d'effectuer de la prospection de reconnaissance sur des cibles nouvellement définies. En tout, 61 échantillons choisis de roches ont été prélevés sur la propriété NCG. Azimut pourrait décider de poursuivre ses travaux d'évaluation sur le projet NCG en 2013, dans le cadre d'un partenariat ou de façon autonome, si les conditions financières le permettent.

Propriété Diana (cuivre-nickel-cobalt-ÉTR)

Azimut a acquis la propriété Diana dans l'est du Nunavik par désignation sur carte en 2009. La propriété est constituée de cinq (5) blocs de claims distincts totalisant 479 claims couvrant une superficie de 216,9 km². Elle est marquée par une forte empreinte géochimique multiélémentaire de 45 km de longueur dans les sédiments de fonds de lacs, et est considérée comme un projet d'exploration majeur pour le cuivre, le nickel, le cobalt et les ÉTR. La propriété est bien positionnée, à seulement 40 km au nord-ouest de la ville de Kuujjuaq et environ 50 km au sud-ouest de la côte de la Baie d'Ungava.

Les premiers travaux d'exploration ont été effectués à l'été 2010 par le partenaire d'Azimut à l'époque, Valencia Ventures Inc. (« Valencia »). Ces travaux comprenaient des levés aéroportés magnétiques et spectrométriques, de la géochimie détaillée de sédiments de fonds de lacs, et de la prospection intensive. Six (6) zones cibles ont été identifiées, dont quatre (4) montrent des anomalies fortes à très fortes en cuivre-nickel-cobalt combinés dans les sédiments de fonds de lacs. La plus grande cible s'étend sur 16 km de long et coïncide avec une série de crêtes magnétiques qui pourrait correspondre à un complexe intrusif lité de composition mafique à ultramafique qui n'aurait pas été reconnu auparavant.

NUNAVIK – PROPRIÉTÉS POUR LE CUIVRE-OR

Propriétés Qassituq, Kovik et Tasinga

Azimut détient une participation de 100 % dans trois (3) propriétés pour le cuivre-or dans le nord du Nunavik : Qassituq (119 claims, 49,0 km²), Kovik (300 claims, 123,1 km²) et Tasinga (15 claims, 6,1 km²). Les trois propriétés se trouvent au nord de la Ceinture de Cape Smith, à une distance de 60 à 70 km au sud du village inuit de Salluit, sur les rives de l'Océan Arctique, et à 70 à 140 km à l'ouest de la mine Raglan.

NUNAVIK – PROPRIÉTÉS POUR L'OR

Propriété Nantais

La propriété aurifère Nantais (234 claims; 97,9 km²), détenue à 100 % par Azimut, est localisée à environ 80 km au sud de la mine de nickel de classe mondiale de Raglan exploitée par Xstrata, et à 115 km au sud-ouest du village inuit de Kangiqsujuaq. Azimut y a réalisé un premier programme de prospection au cours de l'été 2011, récoltant 24 échantillons choisis prélevés en affleurement pour la plupart, puis a récolté 128 échantillons additionnels lors des travaux de suivi en 2012. Jusqu'à présent, des minéralisations ont été reconnues le long d'un corridor de 3 km de long, ouvert dans toutes les directions, qui englobe trois prospects historiques. Elles sont encaissées dans une unité de roches volcaniques mafiques et felsiques, de fort pendage, d'orientation N-S, appartenant au Complexe de Nantais, qui fait partie de la Sous-province géologique de Minto de la Province archéenne du Supérieur. Les résultats obtenus et le contexte géologique indiquent un excellent potentiel pour des gisements de type sulfures massifs volcanogènes polymétalliques riches en or.

Les meilleurs résultats du programme 2012 se présentent comme suit (voir communiqué du 18 septembre 2012) :

Or (g/t)	Argent (g/t)	Cuivre (%)	# échantillon
15,15	31,30	0,86	J351726
15,50	4,53	0,10	J351722
9,98	9,26	0,06	J351723
2,21	66,10	0,80	J351728
1,83	41,50	0,45	J351717

De nombreux échantillons présentent également des valeurs anomalies en zinc (jusqu'à 2,26 % Zn) et en plomb (jusqu'à 1,29 % Pb). Les faits saillants de 2011 incluent la découverte de deux nouveaux prospects aurifères, à 16,7 g/t Au en affleurement et à 26,1 g/t Au provenant d'un bloc erratique proximal (voir communiqué du 19 avril 2012). Les résultats pour l'ensemble des 152 échantillons prélevés sur la propriété en 2011 et 2012 se présentent comme suit :

- Or : 31 échantillons indiquent des teneurs supérieures à 0,1 g/t Au, incluant 14 échantillons avec des teneurs variant de 1,0 g/t à 26,10 g/t Au
- Argent : 93 échantillons indiquent des teneurs supérieures à 1,0 g/t Ag, incluant 15 échantillons avec des teneurs variant de 10,0 g/t à 99,30 g/t Ag
- Cuivre : 17 échantillons indiquent des teneurs variant de 0,1 % à 0,86 % Cu

Azimut pourrait décider de poursuivre l'évaluation du potentiel sur la propriété Nantais en 2013, dans le cadre d'un partenariat ou de façon autonome, si les conditions financières le permettent. Le cas échéant, le programme de travaux comprendrait un levé géophysique aéroporté, de la prospection et possiblement du forage.

NUNAVIK – PROPRIÉTÉS POUR L'URANIUM

Azimut considère que le Nunavik a un fort potentiel pour des gisements d'uranium à fort tonnage associés à des roches intrusives dans un contexte de haut faciès métamorphique. Les propriétés uranifères de la Société au Nunavik présentent un fort potentiel, suggéré par leur signature géochimique, leur association avec des granites d'anatexie et leur association spatiale avec des structures profondes. Le modèle d'exploration privilégié est celui d'un gisement à fort tonnage avec des minéralisations uranifères disséminées dans les roches intrusives et les roches encaissantes. Un exemple de ce type de gisement est Rössing en Namibie, l'une des plus grandes mines d'uranium au monde. Des concentrations secondaires proximales le long de failles fragiles ou ductiles-fragiles tardi- à post-intrusives sont également envisagées. Le contexte sur ces propriétés présente de fortes similitudes avec les caractéristiques de plusieurs sites uranifères importants au Québec et dans la *Central Mineral Belt* au Labrador, une région voisine reconnue pour son potentiel uranifère. Azimut détient présentement trois (3) propriétés pour l'uranium au Nunavik.

Propriétés Rae Nord, Lac Daniel et Kangiq

Les projets pour l'uranium d'Azimut sont tous localisés dans l'est du Nunavik et couvrent au total plus de 380 km² dans la région de la Baie d'Ungava, qui est considérée par la Société comme la plus récente province uranifère au Canada. AREVA, un acteur important du secteur de l'uranium, détient d'ailleurs une vaste position de terrain dans le même secteur.

Les propriétés Rae Nord (396 claims; 172,9 km²), Lac Daniel (106 claims; 48,0 km²) et Kangiq (50 claims; 22,7 km²) forment un bloc de propriétés d'environ 70 km de long par jusqu'à 50 km de large, à environ 20 km de la côte est de la Baie d'Ungava et du village de Kangiqsualujjuaq, et à 160 km au nord-est de la ville de Kuujjuaq. Au moins douze (12) zones minéralisées ont été découvertes en surface depuis 2006 sur une distance cumulative de 17 km avec des teneurs atteignant 3,3 % U₃O₈. Ces zones montrent une excellente corrélation spatiale avec les anomalies en uranium identifiées lors des levés géophysiques aéroportés couvrant les propriétés. Plusieurs cibles n'ont pas encore été vérifiées sur le terrain et plusieurs zones minéralisées sont toujours ouvertes latéralement.

Azimut est d'avis que les projets Rae Nord, Lac Daniel et Kangiq couvrent une grande part des cibles uranifères significatives de la région, notamment celles situées le long d'une zone de contact suivie sur 70 km entre les roches métasédimentaires protérozoïques du Groupe de Lake Harbour et le socle granitisé d'âge Archéen. AREVA a complété plus de 10 000 m de forage sur sa propriété CAGE en 2009 et y a annoncé la découverte de 14 zones minéralisées avec des teneurs atteignant 9,34% U₃O₈, encaissées pour la plupart dans des roches métasédimentaires du Groupe de Lake Harbour, décrit par la minière comme une « importante province uranothorifère » dans un rapport déposé auprès du gouvernement du Québec en 2007.

Les projets de la Société dans la région de la Baie d'Ungava bénéficient de plusieurs avantages stratégiques, notamment un potentiel pour délimiter des ressources significatives à faible profondeur, éventuellement exploitables par fosse à ciel ouvert. Les propriétés sont situées à courte distance de la côte de la Baie d'Ungava avec la possibilité d'installations portuaires en eau profonde, près d'un aéroport permanent et d'autres infrastructures.

RÉGION DE LA BAIE JAMES

Le territoire de la Baie James a été le premier secteur ciblé par Azimut pour y appliquer sa méthodologie de modélisation du potentiel minéral en 2003. Les propriétés actuelles de la Société sont concentrées dans le secteur du réservoir Opinaca (camp aurifère Éléonore) et dans le secteur de la rivière Eastmain. Azimut détient des intérêts dans cinq (5) propriétés pour l'or et une (1) propriété pour le chrome et les éléments du groupe du platine (ÉGP).

SECTEUR DU RÉSERVOIR OPINACA (CAMP AURIFÈRE ÉLÉONORE) – PROPRIÉTÉS POUR L'OR

Le secteur Opinaca est situé au nord-est du réservoir Opinaca dans la région de la Baie James, à 320 km de Matagami ou de Chibougamau. En 2004, Mines Virginia Inc. a découvert l'important gisement aurifère Roberto sur son projet Éléonore, qui a depuis ce temps été acquis par Goldcorp Inc. (« Goldcorp »). La mine, présentement en phase de développement, devrait commencer sa production en 2014. Le gisement a été défini en surface et en forage sur une distance latérale d'environ 1 900 m et jusqu'à une profondeur de plus de 1 100 m. En 2011, Goldcorp a annoncé une estimation de ressources conforme au Règlement 43-101 faisant état de réserves probables de 12,48 Mt à 7,56 g/t Au pour 3 030 000 onces d'or, des ressources mesurées et indiquées de 1,36 Mt à 10,95 g/t Au pour 480 000 onces d'or, et des ressources présumées de 12,25 Mt à 10,60 g/t Au pour 417 000 onces d'or (communiqué de Goldcorp publié le 9 février 2011). La mine Éléonore devrait produire plus de 600 000 onces d'or par année sur une période d'exploitation de 15 ans, à un coût de production sur la durée de vie de la mine inférieur à 400 \$ par once.

Avant et après la découverte d'Éléonore en 2004, Azimut a acquis des positions de terrain importantes basées sur les résultats de ciblage provenant d'une modélisation régionale du potentiel en or couvrant l'ensemble de la région de la Baie James. Par conséquent, elle figure maintenant parmi les principaux détenteurs de terrains dans le secteur. Sur la propriété Éléonore de Goldcorp, plusieurs cibles d'exploration sont localisées à proximité immédiate des limites des terrains détenus par Azimut.

Azimut détient présentement quatre (4) propriétés aurifères dans le secteur Opinaca, dont le contexte géologique est comparable à celui d'Éléonore (figure 4) :

Entente avec Everton Resources Inc. (« Everton ») et Aurizon

- Opinaca A : 428 claims en 2 blocs, pour une superficie totale de 222,9 km²
- Opinaca B : 220 claims en 2 blocs, pour une superficie totale de 115,1 km²

Aucune entente de partenariat

- Opinaca D : 188 claims pour une superficie totale de 98,0 km²

Entente tripartite avec Eastmain Resources Inc. (« Eastmain ») et Goldcorp

- Éléonore Sud : 282 claims pour une superficie totale de 147,6 km²

Propriétés Opinaca A et B

La propriété Opinaca A est adjacente à la propriété Éléonore de Goldcorp, tandis que la propriété Opinaca B comprend deux blocs de claims situés plus à l'est. En avril 2010, Azimut a confirmé que son partenaire Everton avait acquis sa participation de 50 % dans les propriétés Opinaca A et B. En septembre 2010, les propriétés ont fait l'objet d'une entente tripartite impliquant Azimut, Everton et Aurizon, en vertu de laquelle Aurizon peut acquérir une participation de 50 % dans chacune des deux propriétés en réalisant des travaux d'exploration pour un montant de 6,0 millions de dollars sur une période de quatre (4) ans, ainsi qu'une participation additionnelle de 10 % avec le dépôt d'une étude de faisabilité bancaire. Aurizon a récemment annoncé qu'elle renouvelait son option pour une deuxième année sur les propriétés (voir communiqué du 19 novembre 2012).

Les travaux d'exploration ont débuté en 2005 sur la propriété Opinaca A, où les résultats de prospection de surface ont mis en évidence la présence d'indices aurifères avec des teneurs allant jusqu'à 50,9 g/t Au, répartis sur une étendue latérale de 1,7 km, décrit maintenant comme la **zone Inex**. Au cours de l'été 2007, les travaux de suivi par prospection ont mené à la découverte de la **cible Charles** dans la partie centrale d'Opinaca A avec des valeurs aurifères jusqu'à 35,9 g/t Au. Au cours de la même année, un système aurifère majeur a été identifié à la **cible Claude** sur la propriété

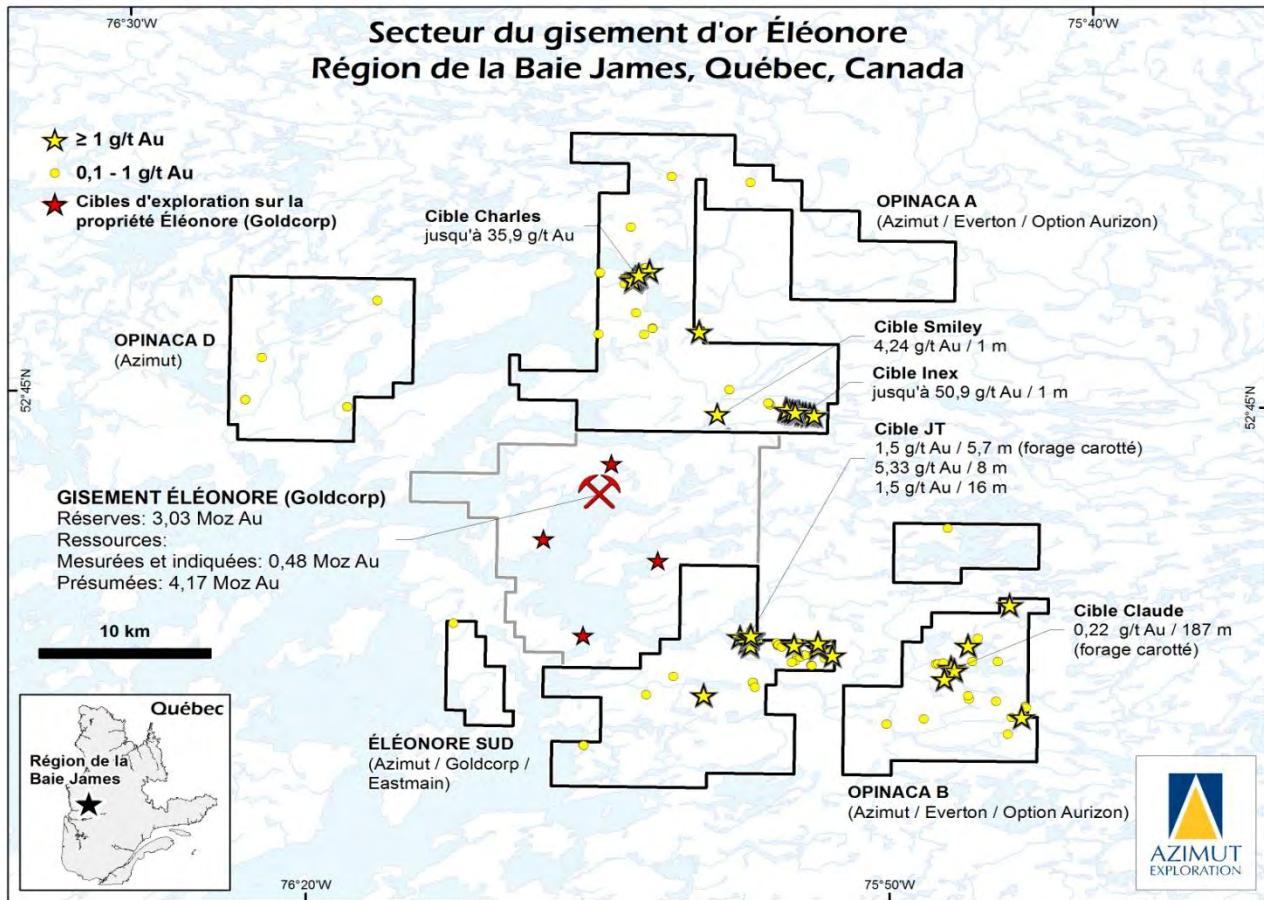


Figure 4 : Propriétés aurifères d'Azimut à proximité du gisement aurifère Éléonore de Goldcorp dans le secteur du réservoir Opinaca, dans le centre du Québec.

Opinaca B, qui semblait faire partie d'un corridor aurifère beaucoup plus important orienté NE-SO à E-O, s'étendant de l'indice Manuel (situé sur la propriété adjacente Wildcat détenue par Everton avec 12,0 g/t Au sur 4,6 m en échantillon en rainures) jusqu'à la propriété Éléonore Sud d'Azimut à l'ouest d'Opinaca B. Au cours de l'hiver 2007, Everton, à titre de gérant des travaux, a complété deux programmes de forage totalisant 3 390 m sur les deux propriétés afin de vérifier les cibles prioritaires. Les résultats d'analyse ont révélé une teneur de 0,22 g/t Au sur un intervalle de 187 m, incluant 1,0 g/t Au sur 21,5 m sur la cible Claude. Au cours de l'hiver 2008, Everton a complété des levés géophysiques au sol (160 kilomètres linéaires de PP et de magnétométrie), ainsi qu'un suivi de 1 600 mètres de forage au diamant (cibles Charles, Smiley et Lola sur Opinaca A; cible Dominic sur Opinaca B). Les résultats comprenaient notamment des teneurs de 4,2 g/t Au sur 1 m et 0,4 g/t Au sur 1 m sur la cible Smiley, 0,6 g/t Au sur 0,3 m et 0,6 g/t Au sur 1,2 m sur la cible Dominic.

En 2010, Aurizon est devenu gérant des travaux sur le projet conformément aux dispositions de l'entente d'option tripartite. En 2011, Aurizon a complété un programme d'exploration de 1,0 million de dollars, comportant des travaux d'échantillonnage en surface, des levés géophysiques et 2 000 m de forage. En 2012, Aurizon a poursuivi les travaux avec un programme intensif comportant 622 kilomètres de lignes de levés magnétiques et électromagnétiques héliportés, 684 échantillons de sols, 243 échantillons choisis de roches, 290 échantillons de roches en rainures provenant de 258,35 m de rainures, et 93 échantillons de tills (voir communiqué du 19 novembre 2012). Les principaux résultats sont la découverte de trois nouvelles cibles affleurantes sur la propriété Opinaca B. Ces cibles, localisées le long d'une structure est-ouest suivant la limite entre les sous-provinces géologiques d'Opinaca et de La Grande, présentent des similarités avec le contexte géologique du gisement Éléonore. La **tranchée D8** montre une unité sédimentaire altérée et cisaillée de 20 mètres de large avec des amphibolites et des veinules de quartz-tourmaline. Les meilleurs résultats de rainurage incluent 2,3 g/t Au sur 1,0 mètre et 0,55 g/t Au sur 4,0 mètres. Ce secteur présente des anomalies aurifères dans les sols et dans les tills. Le **prospect Éric**, localisé à moins d'un kilomètre au nord du prospect D8, a livré huit (8) échantillons de roches prélevés en affleurement avec des valeurs supérieures à 0,1 g/t Au, incluant deux échantillons

supérieurs à 0,5 g/t Au. Les échantillons aurifères ont été prélevés au sein d'une anomalie de sol en or et arsenic d'échelle kilométrique. Les minéralisations sont typiquement associées à des roches sédimentaires avec altération calco-silicatée et à des pegmatites avec arsénopyrite et tourmaline. Le **prospect Pénélope**, localisé environ un kilomètre à l'ouest des cibles Eric et D8, a livré dix (10) échantillons de roches prélevés en affleurement avec des valeurs supérieures à 0,1 g/t Au, incluant quatre (4) échantillons avec des valeurs supérieures à 0,5 g/t Au, allant jusqu'à 4,26 g/t Au. Les minéralisations sont associées à des veines et veinules de quartz-tourmaline.

Propriété Éléonore Sud

La propriété Éléonore Sud fait l'objet d'une entente tripartite entre Azimut, Les Mines Opinaca Ltée (une filiale à part entière de Goldcorp) et Eastmain. Eastmain agit à titre d'opérateur du projet.

D'importants programmes d'exploration (prospection, géophysique, tranchées, forages; le tout financé par les partenaires d'Azimut) ont été réalisés, principalement axés sur la **zone aurifère JT**, caractérisée par la présence de roches métasédimentaires altérées riches en sulfures, comparables aux roches qui encaissent le gisement aurifère Roberto situé à 12 km au nord-ouest, sur la propriété adjacente Éléonore de Goldcorp. Les travaux de forage et d'excavation de tranchées sur la zone JT ont permis de définir une enveloppe aurifère de 1,2 km × 100 m, également comparable au halo géochimique qui entoure le gisement aurifère Roberto.

De 2006 à 2010, trente-cinq (35) tranchées ont été excavées sur la propriété Éléonore Sud et 5 063 échantillons en rainures de un (1) mètre y ont été prélevés. Les résultats les plus significatifs, soit 5,3 g/t Au sur 8 m, proviennent d'ailleurs d'un échantillon en rainure dans la zone JT. Des programmes de forage au diamant en 2008, 2009 et 2010 ont vérifié plusieurs cibles aurifères prioritaires en contexte sédimentaire. Les meilleurs résultats obtenus lors du programme 2008 (16 sondages totalisant 3 129 m) étaient 1,5 g/t Au sur 5,7 m dans la zone JT. Lors du programme de 1,6 million de dollars en 2009 (14 sondages totalisant 3 697 m), neuf (9) des douze (12) sondages implantés dans le secteur JT ont recoupé des roches sédimentaires aurifères sur de grands intervalles le long d'un couloir de 1 km de longueur. Les résultats les plus significatifs étaient 1,40 g/t Au sur 10,0 m. Le programme d'exploration de 1,6 million de dollars réalisé en 2010-2011 avait pour but de vérifier par forage les extensions de la zone aurifère JT, afin de découvrir des minéralisations de teneurs et d'épaisseurs économiques, et de vérifier d'autres cibles prioritaires ailleurs sur la propriété. Plusieurs excellentes cibles demeurent non testées par forage.

Au 31 août 2011, Goldcorp et Eastmain avaient financé un montant cumulatif de 3,2 millions de dollars en travaux dans le cadre de la coentreprise et la propriété est actuellement détenue selon les pourcentages suivants : Azimut 26,4 %, Goldcorp 36,8 % et Eastmain 36,8 %. Eastmain, à titre de gérant des travaux sur le projet, réalise présentement un programme de 250 000 \$ financé par Goldcorp et Eastmain. Par la suite, un nouveau programme, incluant du forage, sera proposé.

Propriété Opinaca D

Le projet Opinaca D est situé à environ 8 km au nord-ouest de la propriété Éléonore de Goldcorp. Les travaux d'exploration sur la propriété Opinaca D ont débuté en 2005, avec de la cartographie géologique et de la prospection de reconnaissance pour vérifier plusieurs cibles d'exploration définies par la présence d'anomalies VTEM et/ou de géochimie de sols. Les levés pédogéochimiques ont permis de confirmer un vaste corridor anomal en or, arsenic et antimoine, qui renferme des valeurs maximales de 7,32 g/t Au pour l'or, 447 ppm As pour l'arsenic, et 2,3 ppm Sb pour l'antimoine. Les fortes anomalies en or-arsenic-antimoine dans les sols n'ont pas encore été vérifiées par forage. Plusieurs cibles de forage ont été définies sur le projet.

En décembre 2010, Azimut a annoncé la signature d'une lettre d'entente avec Dynasty concernant la propriété Opinaca D. Dynasty pouvait acquérir une participation initiale de 50 % dans le projet en effectuant des travaux d'exploration pour un montant de 3,2 millions de dollars sur une période de quatre (4) ans, ainsi qu'une participation additionnelle de 15 % avec la réalisation d'une étude de faisabilité bancaire. En 2011, Dynasty a effectué un programme limité de prospection et de cartographie. En décembre 2011, l'entente avec Dynasty a été résiliée.

SECTEUR EASTMAIN – PROPRIÉTÉ POUR L'OR

Le secteur Eastmain est situé à 290 km au nord de Chibougamau et environ 80 km au sud-est du réservoir Opinaca. La région renferme notamment le gîte aurifère Eau Claire détenu par Eastmain Resources, qui a annoncé en octobre 2012

une estimation de ressources aurifères conforme au Règlement 43-101 faisant état de ressources mesurées et indiquées de 4,87 Mt à une teneur de 4,60 g/t Au pour 721 000 onces d'or, et de 6,4 Mt à une teneur de 5,45 g/t Au pour 1 122 000 onces d'or en ressources présumées.

Propriété Wabamisk

Azimut a fait l'acquisition de la propriété Wabamisk en 2004 (723 claims; 382,6 km²) basé sur les résultats de sa modélisation régionale du potentiel aurifère à l'échelle de la Baie James. La propriété est située à environ 70 km au sud de la propriété Éléonore de Goldcorp et présente un contexte géologique et une signature géochimique comparable à cette dernière.

À titre de partenaire d'Azimut sur Wabamisk, Goldcorp a entrepris des travaux d'exploration en 2005 et a réussi à identifier plusieurs cibles aurifères significatives sur la propriété. La plupart des indices aurifères historiques de la région se trouvent dans ces zones cibles. Un levé de géochimie de sols réalisé en 2006 a été suivi, en 2007, par un programme de prospection, de cartographie géologique, d'échantillonnage de sols et de roches. Le programme de 2008 comportait de la coupe de lignes, des levés géophysiques de PP, de la prospection, de la cartographie géologique et de l'échantillonnage de roches. En 2009, le programme d'exploration avait pour but de vérifier plusieurs cibles aurifères de qualité sur la propriété et comprenait notamment de l'échantillonnage de sols, de la prospection, de l'échantillonnage de roches, de l'échantillonnage en rainures et une première campagne de forage au diamant ciblant la moitié est de la propriété. Les sondages ont surtout recoupé des zones sulfurées ou graphiteuses avec peu ou pas d'or.

En 2010, Goldcorp a complété un programme de forage au diamant totalisant 2 800 m en 8 sondages qui a conduit à l'identification de deux secteurs favorables pour l'or dans la moitié ouest de la propriété. Sur le **prospect GH**, le meilleur intervalle obtenu en six (6) sondages est une teneur de 2,3 g/t Au sur 4,3 m, présente au sein d'une enveloppe plus large à 0,7 g/t Au, 0,39 % Sb et 0,20 % As sur 19 m. Cette zone enrichie en or-antimoine-arsenic est associée à une intrusion dioritique et des roches métasédimentaires. La minéralisation se présente sous forme de sulfures de Sb et As disséminés et en veinules, accompagnés d'une altération en séricite et en silice. Le secteur forme une zone cible de 3,5 km de long, définie par la présence d'anomalies coïncidentes de Sb et As dans les sols et d'anomalies géophysiques de PP; la signature des altérations et de la minéralisation indique un fort potentiel d'exploration tant latéralement qu'en profondeur. Le deuxième secteur favorable, le **prospect Dome-ML**, s'étend sur 1,7 km de longueur et comprend plusieurs valeurs historiques à haute teneur en or (jusqu'à 80,7 g/t Au) dans des échantillons choisis prélevés dans des volcanites mafiques altérées et cisaillées et une intrusion dioritique.

En 2011, Goldcorp a acquis un intérêt de 51 % dans la propriété Wabamisk. Le 18 octobre 2011, Azimut a annoncé que Goldcorp allait exercer sa deuxième option sur la propriété, lui permettant ainsi d'acquérir un intérêt global de 70 % en finançant des travaux d'exploration supplémentaires et en complétant une étude de faisabilité bancaire dans un délai de dix (10) ans. Goldcorp a financé et exécuté un programme d'exploration de 800 000 \$ sur le projet en 2012, consistant en levés géochimiques de sols et en travaux de prospection. Ce programme a été suivi par de la géophysique au sol et par une phase de forage. Les résultats restent à venir.

SECTEUR EASTMAIN – PROPRIÉTÉ POUR LE CHROME-ÉGP

Propriété Eastmain Ouest

La propriété Eastmain Ouest (77 claims; 40,8 km²) est détenue à 100 % par Azimut. Les premiers programmes d'exploration réalisés par l'ancien partenaire d'Azimut, IAMGOLD, étaient axés sur le potentiel aurifère de la propriété en 2005-2006, mais les travaux ont révélé la présence d'une importante minéralisation en chrome (Cr) et en éléments du groupe du platine (ÉGP). Azimut a poursuivi l'exploration sur la propriété en ciblant ce nouveau potentiel en Cr-ÉGP lorsque IAMGOLD a mis fin à l'entente d'option en 2007 suite à sa décision de cesser ses activités d'exploration régionale au Québec.

Le 19 mai 2011, Azimut a annoncé les résultats de son programme autofinancé de travaux de l'automne 2010, notamment la découverte de minéralisations à haute teneur en chrome (jusqu'à 39 % Cr₂O₃) et des valeurs en ÉGP allant jusqu'à 1,9 g/t ÉGP, au sein d'une intrusion ultramafique de 4 km de long. Au total, 50 échantillons choisis de roches ont été prélevés et un levé magnétique-VLF de 54 kilomètres linéaires a été effectué pour couvrir les principales zones cibles.

La minéralisation est distribuée dans deux principaux types de roches : (i) un faciès ultramafique avec des teneurs variant de 0,1 % à 14,7 % Cr₂O₃ et des valeurs en ÉGP atteignant 0,14 g/t Pd+Pt (18 échantillons); et (ii) des dykes ou des filons-couches riches en chromite avec des teneurs variant de 17,6 % à 39,1 % Cr₂O₃ et des valeurs en ÉGP combinés atteignant 1,9 g/t (21 échantillons). Les échantillons du deuxième faciès ont un ratio Cr:Fe de 1,24 en moyenne, le ratio le plus élevé atteint 2,20. Deux principaux prospects ont été identifiés sur la propriété et les deux types de minéralisation sont présents aux deux endroits. Le **prospect Sledgehammer** (jusqu'à 36,8 % Cr₂O₃) a été suivi sur 100 mètres le long d'une crête magnétique de 200 m x 900 m, tandis que le **prospect Dominic** (jusqu'à 39,1 % Cr₂O₃) se trouve au sein d'un creux magnétique.

Une étude minéralogique succincte montre la présence de grains de chromite très grossiers dans une matrice aluminosilicatée riche en magnésium. Selon l'étude, un simple broyage pourrait suffire pour bien libérer la chromite de sa gangue silicatée.

MODÉLISATION RÉGIONALE ET GÉNÉRATION DE PROJETS

Azimut continue ses travaux de modélisation du potentiel minéral dans différentes régions du Québec, dans le but de générer de nouveaux projets, plus particulièrement pour l'or, le cuivre, les éléments des terres rares et l'uranium. Des opportunités dans d'autres régions ou pour d'autres substances sont également considérées.

PERSPECTIVES POUR 2013

Le statut des travaux en cours sur les propriétés d'Azimut et les programmes d'exploration préliminaires pour 2013 sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Dans un avenir rapproché, Azimut concentrera ses efforts sur la réalisation de travaux d'exploration sur ses propriétés majeures avec un potentiel en cuivre, or, argent, tungstène et terres rares au Nunavik (Rex, Rex Sud et NCG). La Société continue à s'impliquer dans la région de la Baie James, avec des travaux d'exploration prévus sur ses propriétés pour l'or et pour le chrome-ÉGP dans les secteurs Opinaca et Eastmain. La direction est d'avis que la Société dispose de ressources financières suffisantes pour garder ses propriétés en règle et pour maintenir son équipe de gestion. Elle ne prévoit pas devoir contribuer aux fonds engagés en travaux d'exploration pour maintenir son intérêt sur ses propriétés en partenariat.

De plus, la Société maintiendra tous ses efforts pour identifier des cibles d'exploration de qualité dans des régions peu ou pas explorées, comme en témoigne l'acquisition des propriétés Rex, Rex Sud et NCG au Nunavik. Ces propriétés permettent de contrôler un domaine d'exploration de 330 kilomètres de long, le Corridor de Rex, où se trouvent des cibles polymétalliques majeures. Azimut poursuivra activement la recherche de nouveaux partenariats au Québec et dans d'autres régions. Cette stratégie permettra de sauvegarder la valeur ajoutée aux projets d'Azimut.

NUNAVIK		
Propriété	Statut	Programme de travaux prévus en 2013
Rex (cuivre, or, argent, ÉTR)	Cibles prioritaires identifiées	Les programmes prévus comprendront de la géophysique aéroportée, de la prospection et du forage. Ces programmes pourraient être effectués par de nouveaux partenaires ou éventuellement par Azimut sous réserve d'un financement adéquat.
Rex Sud (or, argent, cuivre, tungstène)	Cibles prioritaires identifiées	
NCG (cuivre, or)	Cibles prioritaires identifiées	
Nantais (or)	Cibles prioritaires identifiées	
Diana (cuivre, nickel, cobalt, ÉTR)	Cibles prioritaires identifiées	À venir
Rae Nord et Lac Daniel (uranium)	Cibles prioritaires identifiées	À venir

BAIE JAMES		
Propriété	Statut	Programme de travaux prévus en 2013
Opinaca A & Opinaca B (or)	Évaluation technique en cours	Le programme financé par le partenaire comprendra de la prospection, du décapage et du forage
Opinaca D (or)	Cibles identifiées	À venir
Éléonore Sud (or)	Résultats à venir	Le programme financé par les partenaires comprendra du forage
Wabamisk (or)	Résultats à venir	Le programme financé par le partenaire comprendra du forage
Eastmain Ouest (chrome, platine, palladium)	Cibles prioritaires identifiées	À venir

INFORMATION FINANCIÈRE CHOISIE

	Au 31 août		
	2012 (\$)	2011 (\$)	2010 ¹ (\$)
Charges			
Générales et administratives	853 367	948 697	1 039 789
Générales d'exploration	17 528	160 926	102 036
Dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation	390 324	70 895	158 630
Charges financières, déduction faite des revenus d'intérêt	39 175	84 909	222 301
	1 300 394	1 265 427	1 522 756
Autres (gains) et pertes	5 618	(454 409)	(123 167)
Recouvrement d'impôt différé	-	(354 986)	(582 000)
Perte nette pour l'exercice	1 306 012	456 032	817 589
Perte par action de base et diluée	0,04	0,02	0,03

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

2012 VERSUS 2011

Pour l'exercice financier terminé en 2012, la Société a subi une perte nette de 1 306 000 \$ comparativement à une perte nette de 456 000 \$ pour l'exercice financier terminé en 2011. L'écart s'explique par les variations qui suivent :

Charges

- Les dépenses générales et administratives ont totalisé 853 000 \$ en 2012 comparativement à 949 000 \$ en 2011. La diminution observée en 2012 est principalement attribuable à la juste valeur des 495 000 options d'achat d'actions accordées au cours de l'exercice. Les coûts de rémunération à base d'actions étaient de 164 000 \$ en 2012 comparativement à 354 000 \$ en 2011, l'écart étant attribuable à la juste valeur des options d'achat d'actions accordées au cours de la période. Cette charge n'a pas d'incidence sur la trésorerie. En 2012, les salaires et avantages étaient de 244 000 \$ comparativement à 127 000 \$ en 2011 en raison de la réduction de l'implication de la Société dans la réalisation des travaux sur les propriétés minières et dans la recherche de nouvelles propriétés.
- Les dépenses d'exploration générale ont totalisé 18 000 \$ en 2012 comparativement à 161 000 \$ en 2011. La diminution s'explique par une réduction de l'implication de la Société dans les activités liées à la recherche de propriétés.
- La charge liée à la dévaluation des actifs d'exploration et d'évaluation en 2012 était de 390 000 \$ (71 000 \$ en 2011). Des radiations ont été comptabilisées en 2012 pour certaines propriétés de la Société au Nunavik, en particulier les propriétés pour l'uranium Minto Nord, Minto Sud, Minto Centre, Kativik et Lac Verno, pour un montant global de 157 000 \$ (71 000 \$ en 2011) et les propriétés pour le cuivre-or-argent-cobalt-terres rares Kapisililik, Nunavik-Cu, Pélican, Agvakvik et Arnaud, pour un montant global de 74 000 \$ (néant en 2011), puisqu'aucune dépense d'exploration et d'évaluation (« E&E ») n'avait été prévue. En 2012, une perte de valeur a

¹ Puisque la Société a adopté les IFRS en 2012 avec une date de passage au 1^{er} septembre 2010, l'information financière choisie pour l'exercice terminé le 31 août 2010, tel que présentée dans les états financiers 2011 et préparée selon les PCGR du Canada, n'a pas été ajustée.

été enregistrée pour les propriétés de cuivre-or-argent-terres rares Rex et NCG, pour un montant global de 68 000 \$ (néant en 2011), ainsi que 91 000 \$ pour la propriété uranifère Lac Daniel (néant en 2011) reflétant le fait que certains claims ont été abandonnés.

- Les charges financières, déduction faite des revenus d'intérêt, ont totalisé 39 000 \$ en 2012 comparativement à 85 000 \$ en 2011. La diminution est attribuable à la conversion de débentures convertibles qui a eu lieu au premier trimestre de 2012.

Autres gains et pertes

- Le gain réalisé sur les paiements d'options en 2012 était de 28 000 \$ (172 000 \$ en 2011) en raison du fait qu'une nouvelle option a été conclue en 2012 et qu'aucun paiement pour renouvellement d'option n'a été reçu.
- Le gain réalisé sur abandon d'options par des partenaires sur des actifs d'exploration et d'évaluation en 2012 était de 111 000 \$ (174 000 \$ en 2011) suite à l'abandon de l'entente d'option sur la propriété Rex Sud. Le gain représente la valeur liquidative nette estimative des immobilisations (camps) cédées à Azimut par le partenaire.
- La Société n'a pas comptabilisé de recouvrement d'impôt différé en 2012 comparativement à 355 000 \$ en 2011, montant qui résultait des dépenses admissibles engagées en lien avec le financement accréditif.

VARIATION DES ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (ACTIFS D'« E&E »)

	Exercice terminé le 31 août	
	2012	2011
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	<u>7 561 643</u>	<u>3 947 274</u>
Frais d'exploration et d'évaluation engagés au cours de l'exercice		
Claims et permis	594 537	915 444
Levés géologiques	982 591	1 673 424
Levés géochimiques	178 258	797 281
Levés géophysiques	18 789	619 184
Forage	237 140	1 068 998
Administration et autres	19 670	64 821
Rémunération à base d'actions	-	14 200
Amortissement d'immobilisations corporelles	106 419	187 707
Variation des avances pour travaux d'exploration	<u>(218 650)</u>	<u>152 150</u>
	1 918 754	5 493 209
Dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation	(390 324)	(70 895)
Paiements sur options	(21 922)	(58 388)
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	<u>(628 768)</u>	<u>(1 749 557)</u>
	<u>(1 041 014)</u>	<u>(1 878 840)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>8 439 383</u>	<u>7 561 643</u>

AUTRE INFORMATION

	31 août		1 ^{er} septembre
	2012	2011	2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 402 610 \$	3 834 831 \$	2 704 823 \$
Total de l'actif	13 272 788 \$	14 413 074 \$	8 358 558 \$
Passif à long terme	318 278 \$	454 718 \$	1 171 393 \$
Capitaux propres	12 473 703 \$	12 302 906 \$	5 254 761 \$
Nombre d'actions en circulation	36 470 328	34 438 351	25 111 070
Nombre d'options d'achat d'actions en circulation	2 220 000	2 205 000	2 440 000
Nombre de bons de souscription en circulation	2 666 664	4 573 217	2 542 154

Depuis son incorporation, la Société n'a jamais déclaré de dividendes au comptant sur ses actions ordinaires en circulation. Tout futur paiement de dividendes dépendra des besoins financiers de la Société pour ses programmes d'exploration et dépendra de son niveau de croissance future ainsi que de tout autre facteur que le conseil d'administration jugera nécessaire de considérer dans les circonstances. Il est peu probable que des dividendes soient payés dans un avenir rapproché.

FLUX DE TRÉSORERIE, SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

2012 VERSUS 2011

Le fonds de roulement de la Société était de 3 618 000 \$ au 31 août 2012 comparativement à 4 565 000 \$ au 31 août 2011. La direction est d'avis que ces montants seront suffisants pour honorer ses engagements courants sur une base continue. La Société n'anticipe pas devoir contribuer aux montants engagés en travaux d'exploration sur ses propriétés en partenariat afin de conserver ses intérêts. Afin de poursuivre ses programmes d'exploration sur ses propriétés Rex, Rex Sud, NCG, Nantais, Rae Nord et Lac Daniel et ses activités au-delà du 31 août 2013, la Société devra périodiquement chercher à obtenir du financement sous forme d'émission de nouveaux instruments de capitaux propres, d'exercices d'options d'achat d'actions ou de bons de souscription, et à rechercher des partenaires pour conclure des ententes d'option sur certains de ses actifs d'exploration et d'évaluation. Malgré le fait qu'elle ait réussi à financer ses activités dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

Activités de financement

Les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement pour l'exercice terminé en 2012 s'élèvent à 909 000 \$ (6 664 000 \$ en 2011), déduction faite des frais d'émission d'actions de 6 000 \$ (315 000 \$ en 2011). L'écart est attribuable aux éléments suivants :

- Pas de placement clôturé en 2012 (5 800 000 \$ en 2011).
- L'exercice de bons de souscription pour un montant totalisant 962 000 \$ (1 266 000 \$ en 2011).
- L'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant totalisant 53 000 \$ (27 200 \$ en 2011).
- Le remboursement de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2011) de la débenture non convertible non garantie.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement consistaient principalement en ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation. Pour l'exercice financier terminé en 2012, les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'investissement ont

totalisé 2 344 000 \$ comparativement à 5 121 000 \$ utilisé en 2011. Les flux de trésorerie reçus en paiements d'option sur des actifs d'exploration et d'évaluation se sont élevés à 50 000 \$ (180 000 \$ en 2011). D'importants travaux d'exploration ont été réalisés sur les propriétés pour le cuivre-or-argent-terres rares (Rex, Rex Sud, NCG et Nantais). Les travaux d'exploration avancée dans certains secteurs des propriétés Rex, Rex Sud, NCG et Nantais et les propriétés Rae Nord et Lac Daniel, ainsi que l'identification en continu de cibles d'exploration préliminaires et prioritaires, sont des activités qui exigent d'importantes ressources financières. Dans le passé, la Société a réussi à compter sur sa capacité d'amasser des fonds dans le cadre de placements privés de capitaux propres. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir des fonds supplémentaires.

DONNÉES TRIMESTRIELLES

L'information présentée ci-dessous détaille le total des autres revenus (charges), le bénéfice net (la perte nette) global(e) et le bénéfice net (la perte nette) par action pour les huit derniers trimestres.

Trimestre terminé le	Autres revenus (charges)	Bénéfice net (perte nette)	Bénéfice net (perte nette) par action	
			De base	Dilué (e)
31-08-2012	(45 788)	*(457 671)	(0,013)	(0,013)
31-05-2012	(690)	**(550 771)	(0,015)	(0,015)
29-02-2012	29 877	(162 125)	(0,004)	(0,004)
30-11-2011	10 985	(135 445)	(0,004)	(0,004)
31-08-2011	24 637	(107 759)	(0,003)	(0,003)
31-05-2011	128 354	***64 556	0,002	0,002
28-02-2011	120 533	****(427 205)	(0,016)	(0,016)
30-11-2010	180 885	*****14 376	0,001	0,001

- * En raison de la dévaluation des actifs d'E&E et la moins-value autre que temporaire sur placements disponibles à la vente.
- ** En raison de la dévaluation des actifs d'E&E et de la juste valeur des options d'achat d'actions accordées au cours de la période.
- *** En raison d'un recouvrement d'impôt différé lié à la prime sur les actions accréditives, et d'un gain suite à l'abandon par un partenaire de l'entente d'option sur la propriété Diana.
- **** En raison de la juste valeur des options d'achat d'actions accordées au cours de la période.
- ***** En raison d'un gain suite à l'abandon par un partenaire d'ententes d'option pour les propriétés Minto Centre, Bienville Sud et Kangiq.

QUATRIÈME TRIMESTRE

La perte nette subie par la Société pour la période de trois mois terminée le 31 août 2012 était de 458 000 \$ comparativement à 108 000 \$ en 2011. L'écart observé en 2012 était principalement attribuable aux éléments suivants :

- Dévaluation de placements à long terme de 173 000 \$ (néant en 2011) reclassée de la perte globale à la moins-value autre que temporaire sur placements disponibles à la vente.
- Dévaluation d'actifs d'E&E en 2012 de 288 000 \$ (71 000 \$ en 2011).
- Gain sur abandon par un partenaire d'une entente d'option sur un actif d'E&E en 2012 de 111 000 \$ (5 000 \$ en 2011) suivant l'abandon de l'entente d'option sur la propriété Rex Sud. Le gain représente la valeur liquidative nette estimative des immobilisations (camp) cédées à Azimut par le partenaire.
- Aucun recouvrement d'impôt différé en 2012 (136 000 \$ en 2011) sur la prime liée aux actions accréditives.

Aucun flux de trésorerie n'a été généré dans le cadre des activités de financement en 2012, comparativement à 741 000 \$ en 2011.

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement consistaient principalement en acquisitions et en travaux sur les actifs d'E&E, pour un montant total de 448 000 \$ comparativement à 2 655 000 \$ en 2011. Des sommes importantes ont été investies en acquisitions et en travaux d'exploration sur les propriétés pour le cuivre-or-argent-terres rares Rex, Rex Sud et NCG et sur la propriété pour le cuivre-or Nantais.

La variation nette de la trésorerie pour le quatrième trimestre est une diminution de 653 000 \$ comparativement à une diminution de 1 831 000 \$ en 2011.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 août 2012, la Société avait des obligations contractuelles sous forme de paiements exigibles par période tel qu'indiqué ci-dessous :

	Moins d'un an \$	1 à 3 ans \$	4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Contrats de location simple	38 995	22 750	-	-
Débentures	100 000	100 000	-	-
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	251 480	-
Total des obligations contractuelles	<u>138 995</u>	<u>122 750</u>	<u>251 480</u>	<u>-</u>

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS D'E&E

À la fin de chaque trimestre, la direction révise la valeur comptable de ses actifs d'E&E afin de déterminer si des dévaluations ou des radiations sont nécessaires. Suite à l'analyse des résultats effectuée en 2012, les propriétés pour le cuivre-or-argent-cobalt-terres rares ont été dévaluées de 142 000 \$ et les propriétés pour l'uranium ont été dévaluées de 248 000 \$, pour une dévaluation totale de 390 000 \$ (71 000 \$ en 2011) puisqu'aucune dépense d'E&E n'avait été prévue et que certains claims ont été abandonnés. Toutes les propriétés sont localisées dans la région de la Baie James et au Nunavik, Québec.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les parties apparentées de la Société comprennent les principaux dirigeants et des sociétés détenues par certains des principaux dirigeants. Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, le chef de la direction et le chef des finances. La rémunération versée ou payable pour les services des principaux dirigeants est décrite ci-dessous :

	31 août 2012	31 août 2011
Salaires	340 000 \$	324 493 \$
Paiements à base d'actions	<u>140 000 \$</u>	<u>291 100 \$</u>
	<u>480 000 \$</u>	<u>615 593 \$</u>

La Société a réalisé les opérations suivantes, qui ne sont pas dans le cours normal des affaires, auprès d'un administrateur et de sociétés détenues par des administrateurs :

	31 août 2012	31 août 2011
Conversion de débenture	-	340 000
Participation d'administrateurs dans un placement privé	-	199 999
Paiements en trésorerie à des administrateurs pour intérêts sur débentures convertibles	-	20 344
Exercice de bons de souscription	<u>409 259</u>	<u>77 778</u>
	409 259	638 121

En 2012, la Société a pris une nouvelle provision pour créance douteuse de 40 000 \$ (40 000 \$ en 2011), en lien avec une somme à recevoir de Rukwa Minerals Inc., dont le président et administrateur est également un administrateur de la Société.

De plus, la Société a reporté la date d'échéance de 111 109 bons de souscription détenus par un administrateur et des sociétés détenues par des administrateurs, du 19 mars 2012 au 19 mars 2013. Ces bons de souscription ont été émis dans le cadre du placement privé non négocié complété en mars 2011. Toutes les autres modalités des bons de souscription demeurent identiques (note 14).

Dans l'éventualité d'un changement de contrôle ou d'une perte d'emploi pour toute raison autre qu'une grossière négligence, le chef de la direction aura droit à une indemnité équivalente à six (6) mois de salaire. Après plus de deux (2) ans à l'emploi de la Société, l'indemnité sera bonifiée de un (1) mois pour chaque année additionnelle d'emploi. Par ailleurs, le chef des finances aura droit à recevoir une indemnité équivalente à douze (12) semaines de salaire; indemnité qui sera bonifiée de un (1) mois pour chaque année additionnelle d'emploi. L'indemnité est sujette à une période maximale de douze (12) mois. En toutes circonstances, l'indemnité versée ne devra pas représenter plus de 10 % des liquidités de la Société au moment du paiement.

Les modalités de la débenture convertible émise aux administrateurs sont les mêmes que pour toute autre partie non apparentée.

Les actions et les bons de souscription émis dans le cadre de placements privés sont assujettis aux mêmes conditions que ceux émis dans le cadre de placements privés auprès d'autres parties non apparentées.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie sont échus ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

(a) Placements disponibles à la vente : Les placements disponibles à la vente sont des instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des frais de transaction et sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (perte). Les placements disponibles à la vente sont classés comme étant à long terme, sauf si le placement vient à échéance dans les douze (12) mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les douze (12) mois. Les intérêts provenant des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans les revenus d'intérêts à l'état de la perte globale. Les dividendes provenant d'instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état de la perte globale dans les autres gains et pertes lorsque le droit de la Société de recevoir le paiement a été établi. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou dévalué, le montant cumulé des gains ou des pertes est transféré du cumul des autres éléments du résultat global (perte) à l'état de la perte globale et est inclus dans les autres gains ou pertes. Les placements de la Société sont classés dans cette catégorie.

(b) Prêts et créances : Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener les prêts et créances à leur juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société ainsi que les sommes à recevoir sont classés dans cette catégorie.

(c) Passifs financiers au coût amorti : Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, les avances reçues pour travaux d'exploration et autres, la débenture payable, les débentures convertibles et l'obligation découlant d'un contrat de location-financement. Les comptes créditeurs et charges à payer, les avances reçues pour travaux d'exploration et autres sont initialement comptabilisés au montant exigible moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Les comptes créditeurs et charges à payer, les avances reçues pour travaux d'exploration et autres sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La débenture payable, les débentures convertibles et les obligations découlant d'un contrat de location-financement sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des frais de transaction engagés, et par la suite au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés dans le passif à court terme si le paiement est exigible dans les douze (12) mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif à long terme.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective qu'un actif financier a subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la Société comptabilise une perte de valeur tel que décrit ci-dessous :

(a) Actifs financiers comptabilisés au coût amorti : La perte de valeur correspond à l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit par l'utilisation d'un compte de provision. Les pertes de valeur sont résorbées au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

(b) Placements disponibles à la vente : La perte de valeur correspond à l'écart entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, moins toute perte de valeur comptabilisée antérieurement à l'état de la perte globale. Ce montant représente la perte cumulée dans le cumul des autres éléments de la perte globale qui est reclassée aux résultats.

EXPLORATION ET ÉVALUATION

Les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation différées et les propriétés d'exploration. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation des ressources

minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'exploration dans un secteur, sont passés en charges dès qu'ils sont engagés et sont présentés à la rubrique *Exploration générale* à l'état de la perte globale.

Les actifs d'E&E comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits d'exploration sont comptabilisés au coût d'acquisition. Les droits d'exploration et les options visant l'acquisition d'une participation indivise dans des droits d'exploration sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale. Ces coûts sont dévalués lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou se départir d'une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options ne peuvent être exercées qu'à l'entière discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés comme des ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation lorsque les paiements sont faits, ou à titre de paiements d'option en réduction des actifs d'exploration et d'évaluation lorsque les paiements sont reçus.

Le produit de la vente de propriétés d'exploration est appliqué pour chaque propriété en réduction des propriétés d'exploration, puis en réduction des coûts d'exploration, et tout montant résiduel est porté à l'état de la perte globale, à moins que des travaux soient contractuellement requis, auquel cas le gain résiduel est reporté et sera porté en réduction des déboursés contractuels lorsque faits. Les fonds reçus de partenaires sur certaines propriétés où la Société est gérant des travaux afin de réaliser des travaux d'exploration conformément aux ententes, sont comptabilisés à l'état de la situation financière comme des avances reçues pour travaux d'exploration. Ces montants sont graduellement réduits lorsque les travaux d'exploration sont effectués. Les honoraires de gestion de projet reçus lorsque la Société est gérant des travaux sont portés à l'état de la perte globale.

Les coûts d'E&E pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisés et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minéral, comme les levés topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Ils reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'E&E incluent le coût pour :

- Établir le volume et la teneur de dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement;
- Déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- Les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins en infrastructures;
- Les activités relatives aux permis; et
- Les évaluations économiques visant à déterminer si le développement du matériel minéralisé est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité.

Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'E&E sont capitalisés en coûts de développement dans les immobilisations corporelles et sont révisés pour dévaluation.

Les coûts d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités en question.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement au tableau des flux de trésorerie.

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location dans lesquels une partie significative des risques et des avantages de la propriété sont conservés par le bailleur sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location

simple sont imputés à l'état de la perte globale selon la méthode linéaire sur la durée du contrat. Les frais connexes, notamment les frais d'entretien et d'assurance, sont portés à l'état de la perte globale lorsqu'ils sont engagés.

Les locations d'équipement ou de camps de base, où la Société a la quasi-totalité des risques et des avantages de la propriété, sont classés comme contrats de location-financement et sont capitalisés au début du contrat.

La propriété économique d'un actif loué est transférée au locataire si le locataire assume la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de l'actif en location. L'actif en question est alors comptabilisé au moment où le contrat de location entre en vigueur, à la juste valeur de l'actif en location ou, si elle est moindre, à la valeur actuelle des paiements de location en plus des paiements accessoires, le cas échéant. Un montant correspondant est constaté à titre de passif de location-financement, peu importe si certains des paiements de location sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location.

Les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile d'actifs faisant l'objet de contrats de location-financement correspondent à celles qui s'appliquent à des actifs comparables qui sont légalement détenus par la Société. Les charges financières correspondantes sont passées en charges dans les intérêts sur obligations découlant d'un contrat de location-financement.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Les immobilisations corporelles et les actifs d'exploration et d'évaluation sont révisés pour dépréciation s'il y a des indications que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Les actifs d'exploration et d'évaluation sont analysés par secteur d'intérêt. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer s'il y a dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants d'autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont l'actif en question fait partie.

Le montant recouvrable d'un actif est équivalent au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, les futurs flux de trésorerie estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle, selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les futurs flux de trésorerie estimatifs n'ont pas été ajustés.

Si le montant recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est considéré inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état de la perte globale. Lorsque qu'une perte de valeur est ultérieurement résorbée, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Un renversement est comptabilisé en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

PROVISIONS ET OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'un déboursé d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Si l'impact est significatif, les provisions sont évaluées en actualisant les futurs flux de trésorerie anticipés à un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et, au besoin, les risques spécifiques au passif.

Les provisions pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la charge nécessaire pour régler l'obligation en date de fin d'exercice, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée dans les charges financières. Des changements dans les hypothèses ou les estimations sont

reflétées dans la période où ils se produisent. La Société comptabilise également un montant correspondant d'actif lequel est amorti de façon logique et systématique.

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS CRITIQUES

La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle se base sur des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Plusieurs des montants présentés dans les états financiers exigent de la direction qu'elle procède à des estimations et/ou qu'elle exerce un jugement. Ces jugements et ces estimations sont réévalués en continu et sont basés sur l'expérience de la direction et sa connaissance des faits pertinents et des circonstances. Les résultats réels pourraient être différents des montants présentés dans les états financiers.

Les éléments où le jugement et les estimations ont un impact sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) **Dépréciation d'actifs non financiers** : L'évaluation des montants recouvrables par la Société en ce qui a trait à la valeur comptable d'actifs non financiers repose sur différentes hypothèses et pourrait différer sensiblement des montants réellement recouvrables. Les montants recouvrables dépendent, en partie, de certains facteurs qui échappent, en tout ou en partie, au contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison des montants recouvrables estimatifs d'actifs non financiers à leurs valeurs comptables. Les montants recouvrables estimatifs pourraient être différents des montants réellement recouvrables, et ces écarts pourraient être significatifs et pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et ses résultats d'exploitation. Les actifs sont révisés pour des indications de dépréciation à chaque date d'état de la situation financière. Cette détermination exige une part significative de jugement. Les facteurs qui pourraient déclencher une révision de dépréciation comprennent notamment, sans s'y limiter, d'importantes tendances baissières dans l'industrie et l'économie en général, des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation, et une baisse significative des prix des substances minérales.

À la suite des analyses effectuées en 2012, les propriétés pour le cuivre-or-argent-cobalt-terres rares ont été dévaluées d'un montant de 142 000 \$ et les propriétés pour l'uranium d'un montant de 248 000 \$, ce qui représente une perte de valeur globale de 390 000 \$ compte tenu qu'aucune dépense d'E&E n'était prévue et que certains claims ont été abandonnés (note 9). L'estimation de cette charge pour dépréciation exige, l'exercice du jugement de la part de la direction.

b) **Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le revenu** : Périodiquement, la Société évalue les probabilités qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. Lorsque l'évaluation est complétée, si nous jugeons qu'il est probable qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, la Société ne comptabilise que la partie résiduelle pour laquelle il est probable qu'il existera des bénéfices imposables dans l'avenir contre lesquels les écarts temporaires pourront être utilisés. L'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé exige une part significative de jugement de la direction. Dans la mesure où les futurs flux de trésorerie et les revenus imposables seraient sensiblement différents des estimations, la capacité de la Société à réaliser les actifs d'impôt différé nets comptabilisés à la date de l'état de la situation financière pourraient en être affectée.

c) **Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources** : Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courante et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris les crédits de droits miniers et les crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôt réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements

aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux dépenses d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

d) Dévaluation de placements disponibles à la vente : La Société suit les directives de IAS 39 pour déterminer lorsqu'un placement en capitaux propres disponible à la vente est dévalué. Cette détermination requiert une part significative de jugement. En exerçant ce jugement, la Société évalue, entre autres facteurs, la durée et l'ampleur de l'écart entre la juste valeur d'un placement et son coût, et la santé financière et les perspectives d'affaires à court terme de l'entité dans laquelle est détenu le placement, incluant des facteurs comme la conjoncture dans l'industrie et le secteur ainsi que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de financement.

e) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations : Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale d'immobilisations minières puisque les activités minières sont assujetties aux lois et règlements régissant la protection de l'environnement. Les coûts découlant des travaux de préparation pour le démantèlement d'un site, actualisés à leur valeur actuelle nette, sont comptabilisés et capitalisés dans la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. Le passif en question est ajusté à chaque période pour la désactualisation et pour des changements dans le taux d'actualisation basé sur les conditions actuelles du marché, le montant des flux de trésorerie sous-jacents requis pour régler l'obligation et le moment où ces derniers seront requis. La Société comptabilise également un montant d'actif correspondant lequel est amorti sur la durée de vie utile résiduelle de l'actif.

Les futurs coûts de réhabilitation sont comptabilisés en se fiant sur les meilleures estimations de la direction, à la fin de chaque période, des coûts non actualisés qui devront être engagées pour chaque site. Toute variation de ces estimations est reflétée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de réhabilitation et de restauration exige de la direction qu'elle procède à des estimations des futurs coûts que la Société devra engager pour compléter les travaux de réhabilitation et de restauration requis pour se conformer aux lois et règlements en vigueur pour chaque site. La Société estime également le moment où ces déboursés seront requis, qui est sujet à changement et qui est présentement estimé à 2015; il s'agit d'une estimation comptable significative de la part de la Société. Les coûts réels engagés pourraient différer des montants estimés. De plus, l'évolution des lois et des règlements en matière d'environnement dans l'avenir pourrait augmenter l'ampleur des travaux de restauration et de réhabilitation qui devront être effectués par la Société. Toute augmentation des futurs coûts pourrait avoir une incidence importante sur les montants prévus pour les activités de restauration et de réhabilitation.

ADOPTION DES IFRS

En 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que toutes les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devraient adopter les normes IFRS en remplacement des principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada à compter du 1^{er} janvier 2011 (pour les entités dont l'exercice financier se termine à la fin de l'année civile). Par conséquent, les états financiers de la Société au 31 août 2012 et au 31 août 2011 et pour les exercices terminés à ces dates ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'émises par l'IASB. De plus, le bilan de la Société au 1^{er} septembre 2010 a été ajusté afin de refléter l'adoption rétrospective des IFRS, à compter du 1^{er} septembre 2010 (la « Date de passage »). Par conséquent, toutes les données financières comparatives présentées dans ce rapport de gestion reflètent l'application systématique et rétrospective des IFRS, à moins d'indication contraire.

Les normes IFRS sont différentes à certains égards des PCGR du Canada. Une description complète du passage aux IFRS de la Société, y compris les rapprochements avec les données présentées antérieurement selon les PCGR du Canada, est présentée à la note 23 de nos états financiers annuels au 31 août 2012 et au 31 août 2011 et pour les exercices terminés à ces dates, laquelle est intégrée par renvoi aux présentes.

Il n'y a pas eu de changement dans les conventions comptables appliquées par la Société pour chaque trimestre de 2012 comparativement aux états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 août 2012.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES QUI N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

L'IASB a émis les normes suivantes qui s'appliquent à la Société mais qui n'ont pas encore été adoptées par cette dernière : IAS 1, « Présentation des états financiers »; IFRS 9, « Instruments financiers »; IFRS 11, « Partenariats »; IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »; et IFRS 13, « Évaluation de la juste valeur ». Voici un bref résumé de ces nouvelles normes.

IAS 1 – PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

IAS 1 a été amendée pour changer la divulgation des éléments présentés dans les autres éléments du résultat global (« AÉRG »), incluant l'exigence de séparer les éléments présentés dans les AÉRG en deux groupes selon la possibilité que les éléments pourront ou non être reclassés aux résultats ultérieurement. Cet amendement est applicable pour les exercices débutant à compter du 1^{er} juillet 2012. La Société n'a pas encore évalué l'impact de cette norme.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS – CLASSEMENT ET ÉVALUATION

IFRS 9 a été publiée en novembre 2009. Cette norme porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et remplace les catégories multiples et les modèles d'évaluation énoncés dans IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation », pour les instruments de créance par un nouveau modèle d'évaluation mixte comportant seulement deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres, ces instruments étant comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un rendement sur investissement. Cependant, les autres gains et pertes (y compris les pertes de valeur) associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des éléments du résultat global.

Des dispositions applicables aux passifs financiers ont été ajoutées en octobre 2010, et elles correspondent essentiellement aux dispositions énoncées dans IAS 39, à l'exception du fait que les variations de juste valeur attribuables au risque de crédit pour les passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net seraient généralement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

IFRS 9 est applicable pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2015, bien que l'adoption anticipée soit permise. La Société n'a pas encore évalué l'impact de cette norme ni déterminé si elle l'adoptera de façon anticipée.

IFRS 11 – PARTENARIATS

IFRS 11 remplace la norme IAS 31, « Participations dans des coentreprises », et SIC-13, « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». IFRS 11 regroupe les types de partenariats en deux types : les coentreprises et les opérations conjointes. IFRS 11 requiert une seule méthode, connue sous le nom de la méthode de la mise en équivalence, pour rendre compte des participations dans des entités contrôlées conjointement qui soit cohérente avec le traitement comptable actuellement appliqué aux investissements dans les entreprises associées. IAS 28, « Participations dans des entreprises associées », a été modifiée à la suite de la publication de la norme IFRS 11. En plus de prescrire la comptabilisation des investissements dans les entreprises associées, elle établit maintenant les exigences relatives à l'application de la méthode de la mise en équivalence pour les coentreprises.

IFRS 11 est applicable pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2013, bien que l'adoption anticipée soit permise. La Société n'a pas encore évalué l'impact de cette norme ni déterminé si elle l'adoptera de façon anticipée.

IFRS 12 – INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

IFRS 12 établit des obligations en matière d'informations à fournir pour les entités visées par les normes IFRS 10 et IFRS 11, et remplace les exigences de divulgation présentement décrites dans IAS 28, « Participations dans des entreprises associées ».

IFRS 12 est applicable pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2013, bien que l'adoption anticipée soit permise. La Société n'a pas encore évalué l'impact de cette norme ni déterminé si elle l'adoptera de façon anticipée.

IFRS 13 – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

IFRS 13 est un cadre exhaustif pour l'évaluation de la juste valeur et les divulgations requises lorsque d'autres normes IFRS l'exigent. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou versé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre participants du marché à la date d'évaluation. Elle établit également les informations à fournir concernant l'évaluation de la juste valeur. Selon les IFRS existants, les directives portant sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir à cet égard sont dispersées parmi les normes spécifiques qui exigent une évaluation de la juste valeur, et dans bien des cas ne reflètent pas une base d'établissement précise ni des mesures systématiques en matière d'information à fournir.

IFRS 13 est applicable pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2013, bien que l'adoption anticipée soit permise. La Société n'a pas encore évalué l'impact de cette norme ni déterminé si elle l'adoptera de façon anticipée.

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

La Société peut émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 20 décembre 2012, 36 470 328 actions étaient émises et en circulation et il n'y avait aucune action entiercée.

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel un maximum de 3 300 000 options d'achat d'actions peut être octroyé. Le nombre d'actions réservées pour l'émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions a été augmenté à 15 % du nombre d'actions émises et en circulation. Le prix d'exercice des options est fixé au cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX, la journée précédant la date d'octroi. Les options sont valides pour une période maximale de dix ans suivant la date d'octroi, et les options octroyées sont acquises, à moins que le conseil d'administration en décide autrement. Au 20 décembre 2012, 2 110 000 options d'achat d'actions étaient en circulation et acquises. Les prix d'exercice varient de 0,34 \$ à 3,03 \$ et les dates d'échéance varient du 10 avril 2013 au 9 mai 2022.

Également au 20 décembre 2012, un total de 2 664 664 bons de souscription était en circulation. Leur prix d'exercice était de 1,40 \$ et leur date d'échéance le 19 mars 2013.

RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques financiers, comme le risque de crédit, le risque de liquidité, et le risque de marché, en raison de son utilisation d'instruments financiers.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux sommes à recevoir et aux placements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes auprès de banques à charte canadiennes ou sont investis de façon diversifiée dans des valeurs mobilières ayant une cote de crédit de haute qualité. Le risque en découlant est minimal de l'avis de la direction.

Le risque de crédit lié aux sommes à recevoir de partenaires découle d'une éventuelle incapacité des partenaires à assumer leurs créances. Ces sommes résultent de travaux d'exploration engagés sur des propriétés sous option exploitées par la Société. En 2012, une provision pour créance douteuse de 40 282 \$ (47 320 \$ en 2011) a été comptabilisée. La Société effectue un suivi serré de sa situation financière de façon à minimiser son risque de crédit sur les sommes à recevoir.

Au 31 août 2012, la Société comptait 2 670 000 \$ en sommes à recevoir, dont un montant de 1 706 000 \$ en crédits d'impôt remboursables pour 2011 et en crédits de droits remboursables pour 2010. La direction a déposé une requête auprès de Revenu Québec visant à accélérer le processus de remboursement.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Les liquidités de la Société et ses résultats d'exploitation pourraient être affectés à la baisse si l'accès de la Société au marché des capitaux était restreint, que ce soit en raison d'une dégradation des marchés boursiers en général ou en raison d'éléments spécifiques à la Société. Les flux de trésorerie générés par la Société proviennent principalement de ses activités de financement. La Société disposait de 1 403 000 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie (3 835 000 \$ au 31 août 2011) pour s'acquitter de ses passifs à court terme de 481 000 \$ (1 655 000 \$ au 31 août 2011). La Société évalue régulièrement sa situation financière afin d'assurer la préservation et la sécurité de son capital et pour maintenir son niveau de liquidités.

Le tableau qui suit indique les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les intérêts le cas échéant, au 31 août 2012 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Comptes créditeurs et charges à payer, avances reçues pour travaux d'exploration et autres	380 807	380 807	380 807	-	-
Passif à long terme incluant la tranche à court terme de la débenture payable	177 000	200 000	100 000	100 000	-

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les futurs flux de trésorerie liés à un instrument financier fluctueront en raison des variations dans les taux d'intérêt du marché. La Société n'a pas conclu de contrats dérivés pour gérer ce risque. La politique de la Société en ce qui a trait à son solde de liquidités consiste à investir ses excès de trésorerie dans des instruments financiers détenus auprès d'une banque à charte canadienne.

Au 31 août 2012, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt variable
Sommes à recevoir	Sans intérêt
Placements	Sans intérêt
Comptes créditeurs et charges à payer	Sans intérêt
Débentures	Voir note 10 des états financiers

Puisque la trésorerie et les équivalents de trésorerie font l'objet de taux d'intérêt variables, une fluctuation des taux d'intérêt n'aura aucune incidence sur leur juste valeur.

RISQUE LIÉ AUX MARCHÉS BOURSIERS

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des marchés boursiers. Les variations de la juste valeur d'actions disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. En ce qui concerne les placements disponibles à la vente de la Société, une variation de $\pm 10\%$ des cours du marché au 31 août 2012 se solderait par une variation des autres éléments du résultat global estimée à 21 000 \$ (38 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2011).

GESTION DU CAPITAL

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme des composantes du capital.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital consistent à maximiser sa capacité de poursuivre ses activités. La direction révise son approche en matière de gestion du capital de façon continue et au besoin, la Société obtient du financement par le biais de placements privés.

Aucun changement important n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 août 2012. La Société n'est pas assujettie à des exigences extérieures en matière de capital, à moins que la Société ne clôture un placement accréditif, auquel cas les fonds devront être consacrés aux travaux d'exploration. Les variations des différentes composantes du capital sont présentées à l'état des variations des capitaux propres dans les états financiers de la Société.

RISQUES ET INCERTITUDES

RISQUES FINANCIERS

La direction est d'avis qu'elle dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'exploration prévues et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze (12) mois à venir lorsqu'ils seront exigibles. La Société utilisera son fonds de roulement actuel et obtiendra des fonds supplémentaires au besoin pour poursuivre ses programmes d'exploration sur ses propriétés et ses activités au-delà du 31 août 2013. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

RISQUES RELATIFS AUX TITRES DE PROPRIÉTÉ

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujetti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences réglementaires.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL

La Société est sujette à différents incidents environnementaux qui peuvent survenir lors des travaux d'exploration. La Société met en œuvre et maintient un programme de gestion des risques environnementaux qui comprend des plans et des pratiques opérationnelles. La Société agit en conformité avec les exigences réglementaires.

RISQUES NON ASSURÉS

L'exploration et la mise en valeur de gîtes minéraux comporte des risques comme des conditions géologiques inhabituelles. La Société pourrait se voir attribuer une responsabilité pour de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut être assurée ou contre lesquels la Société pourrait choisir de ne pas s'assurer en raison des coûts élevés des primes associées ou pour d'autres motifs. Le paiement d'une telle responsabilité pourrait avoir comme conséquence la perte d'actifs de la Société ou l'insolvabilité de la Société.

CONCURRENCE

L'industrie minière est un milieu très compétitif à toutes les étapes. La Société doit concurrencer plusieurs sociétés qui possèdent des ressources financières et techniques supérieures, pour l'acquisition d'intérêts miniers ainsi que pour le recrutement et la rétention d'employés qualifiés.

CONFLITS D'INTÉRÊT

Certains administrateurs, administrateurs proposés ou dirigeants de la Société sont également administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres sociétés qui sont actives de façon semblable dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de propriétés de ressources naturelles. De tels liens pourraient occasionner des conflits d'intérêt de temps à autre. Les administrateurs et dirigeants de la Société doivent, selon la loi, agir de façon honnête et de bonne foi dans les meilleurs intérêts de la Société et doivent déclarer tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans tout projet ou opportunité qui se présente à la Société. Si un conflit d'intérêt se présente lors d'une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit devra déclarer son intérêt et s'abstenir de voter en la matière. Au moment de déterminer si la Société devrait ou non participer à un projet ou à une opportunité, les administrateurs devront en premier lieu considérer, en plus de la valeur économique, le niveau de risque auquel la Société pourrait s'exposer et sa situation financière du moment.

EMPLOYÉS CLÉS

La gestion de la Société repose sur quelques dirigeants clés, et la perte de l'un ou l'autre d'entre eux pourrait avoir une incidence négative sur ses activités. Azimut est bénéficiaire d'une police d'assurance-vie de 1 million de dollars souscrite pour Jean-Marc Lulin.

AGENCE DU REVENU DU CANADA ET AGENCES DU REVENU DES PROVINCES

Rien ne garantit que l'Agence du revenu du Canada et que les agences du revenu des provinces accepteront la classification des dépenses de la Société comme frais d'exploration canadiens ou frais de développement canadiens, ni l'admissibilité de ces dépenses à titre de frais d'exploration canadiens en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

PERSPECTIVES

Au cours de la prochaine année, la Société ira de l'avant et concentrera ses activités d'exploration sur ses propriétés majeures avec un potentiel pour le cuivre-or-argent (Rex, Rex Sud, NCG et Nantais). Compte tenu des tendances et de la demande industrielle actuelle, la Société continuera également à effectuer d'autres modélisations du potentiel minéral dans différentes régions du Québec, dans le but de générer de nouveaux projets. Du financement pourrait être requis pour y parvenir au cours de l'exercice financier à venir.

INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 20 décembre 2012. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et de ses états financiers sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com).

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Ce document renferme des énoncés prospectifs, qui reflètent les attentes actuelles de la Société en ce qui a trait aux événements futurs. Dans la mesure où tout énoncé dans ce document renferme des informations qui ne sont pas historiques, alors ces énoncés sont essentiellement prospectifs et pourront souvent être identifié par l'emploi de mots comme « anticipé », « prévoit », « estime », « s'attend », « projette », « planifie », et « croit ». Les énoncés prospectifs sous-tendent des risques, des incertitudes, et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Il y a plusieurs facteurs qui pourraient causer une telle différence, notamment la volatilité et la sensibilité aux prix des métaux sur le marché, l'impact de changements aux niveau des taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, l'imprécision des estimations de réserves, les risques environnementaux incluant l'augmentation du fardeau réglementaire, les conditions géologiques imprévues, les conditions minières négatives, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales, incluant les lois et les politiques, et l'incapacité d'obtenir les permis et les approbations nécessaires des autorités gouvernementales, ainsi que d'autres risques liés au développement et à l'exploitation. Bien que la Société est d'avis que les hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés, qui s'appliquent uniquement en date du présent document. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs, ou autre, sauf si requis par les lois applicables en valeurs mobilières.

(s) Jean-Marc Lulin

Président et chef de la direction

(s) Moniroth Lim

Chef des finances